

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 878****8 décembre 2000****SOMMAIRE**

Abetone S.A.H., Luxembourg .....	42127	General Investments Corporation S.A., Luxembourg .....	42131
Abetone S.A.H., Luxembourg .....	42127	General Investments Corporation S.A., Luxembourg .....	42131
Agence AAZ, S.à r.l., Luxembourg .....	42132	General Investments Corporation S.A., Luxembourg .....	42131
Alchimia Finance Holding S.A., Luxembourg .....	42106	General Investments Corporation S.A., Luxembourg .....	42131
Alchimia Finance Holding S.A., Luxembourg .....	42106	General Investments Corporation S.A., Luxembourg .....	42131
Apuane S.A., Luxembourg .....	42133	Gephar S.A., Oberanven .....	42126
Banque Ippa et Associés S.A., Luxembourg .....	42135	Gephar S.A., Oberanven .....	42126
Barofin S.A., Luxembourg .....	42133	Gesfo S.A., Luxembourg .....	42098
BCI Millennium, S.à r.l., Luxembourg .....	42142	Gucci Luxembourg S.A., Luxembourg .....	42116
BCI Millennium, S.à r.l., Luxembourg .....	42144	Horinvest S.A., Steinsel .....	42113
BCI Millennium, S.à r.l., Luxembourg .....	42144	Horinvest S.A., Steinsel .....	42114
BIA, Banque Ippa et Associés S.A., Luxembourg ..	42133	Infopartners S.A., Howald .....	42112
BIA, Banque Ippa et Associé S.A., Luxembourg ..	42135	Infopartners S.A., Howald .....	42112
(H. Willi) Brand Accounting, S.à r.l., Luxembourg ..	42131	Lahytex S.A., Luxembourg .....	42105
Breton S.A., Luxembourg .....	42120	Lahytex S.A., Luxembourg .....	42105
Breton S.A., Luxembourg .....	42121	Legal & Fiscal Advice, S.à r.l., Luxembourg .....	42119
Chelsfield G.S., S.à r.l., Luxembourg .....	42137	Legal & Fiscal Advice, S.à r.l., Luxembourg .....	42119
Chelsfield G.S., S.à r.l., Luxembourg .....	42138	Lenrec Holding S.A., Luxembourg .....	42122
Dalpa S.A., Howald .....	42138	Lenrec Holding S.A., Luxembourg .....	42122
Dario Holdings S.A., Luxembourg .....	42139	LIFE, Luxembourgeoise d'Investissements, Financements et Etudes S.A., Luxembourg .....	42109
Delphi Automotive Systems Luxembourg S.A., Bascharge .....	42124	LIFE, Luxembourgeoise d'Investissements, Financements et Etudes S.A., Luxembourg .....	42110
Delta Dispensers Group S.A., Luxembourg .....	42111	Lux-Euro-Stocks, Sicav, Luxembourg .....	42107
Delta Dispensers Group S.A., Luxembourg .....	42111	M.O. Reinsurance S.A., Luxembourg .....	42104
E.M.I. Advisory Company S.A., Luxembourg .....	42139	Mana Participations S.A., Luxembourg .....	42138
E.M.I. Advisory Company S.A., Luxembourg .....	42139	Mana Participations S.A., Luxembourg .....	42138
E.M.I. Advisory Company S.A., Luxembourg .....	42098	Mellug S.A., Luxembourg .....	42129
Endicott S.A., Luxembourg .....	42118	Mellug S.A., Luxembourg .....	42129
Epta Holding S.A., Luxembourg .....	42099	N.S. Cleaning, S.à r.l., Senningerberg .....	42136
Epta Holding S.A., Luxembourg .....	42099	Navigalex Holding S.A., Luxembourg .....	42101
Epta Holding S.A., Luxembourg .....	42099	Nigrina Finance S.A., Luxembourg .....	42101
Epta Holding S.A., Luxembourg .....	42099	Ötag Öko-Tec AG, Hesperange .....	42102
Epta Holding S.A., Luxembourg .....	42100	PanEuroLife S.A., Luxembourg .....	42102
Epta Holding S.A., Luxembourg .....	42100	PanEuroLife S.A., Luxembourg .....	42103
Epta Holding S.A., Luxembourg .....	42100	Parico S.A.H., Senningerberg .....	42105
Epta Holding S.A., Luxembourg .....	42100	Pessina Costruzioni International S.A.H., Luxembourg .....	42106
European Multi Index Fund, Sicav, Luxembourg ..	42132	Petervin S.A., Luxembourg .....	42107
European Multi Index Fund, Sicav, Luxembourg ..	42132		

Pianon S.A., Strassen . . . . .	42109	SEFMEP Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	42117
Pianon S.A., Strassen . . . . .	42109	SEFMEP Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	42118
Prentice S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	42111	Seamax S.A., Luxembourg . . . . .	42116
Private Holdings of Investments Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	42101	Sofim S.A.H., Senningerberg . . . . .	42120
Private Holdings of Investments Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	42101	Sofinor Holding S.A., Senningerberg . . . . .	42120
Pythagoras Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42130	Sopatra S.A.H., Senningerberg . . . . .	42122
Pythagoras Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42130	Sound Values S.A., Livange . . . . .	42122
Pythagoras Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42130	Spacelab Entreprise S.A., Luxembourg . . . . .	42123
Pythagoras Holding, Luxembourg . . . . .	42130	Studio, G.m.b.H., Luxemburg . . . . .	42140
R.E.F. Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	42112	Studio, GmbH, Luxembourg . . . . .	42141
Rch, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	42111	Systema S.A., Luxembourg . . . . .	42115
Relou International S.A., Luxembourg . . . . .	42123	Systema S.A., Luxembourg . . . . .	42115
Relou International S.A., Luxembourg . . . . .	42123	Tacna Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42124
Riv Luxembourg S.A., Howald . . . . .	42112	Technoblu Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42125
Russian Technologies S.A., Luxembourg . . . . .	42113	Thule Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42125
S-F Coiffure, S.à r.l., Bereldange . . . . .	42118	Thule Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42126
S.I.T. Holding S.A., Sitcom International Trade Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42119	<b>TOURINTER, Société pour la Promotion du Tourisme International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	42127
S.P.I.E. S.A., Luxembourg . . . . .	42124	Trans Participation S.A., Luxembourg . . . . .	42129
S.P.IN, Société Patrimoniale d'Investissements, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	42119	Trans Participation S.A., Luxembourg . . . . .	42128
Sakkara Holding S.A., Luxembourg . . . . .	42115	Transac Lux S.A. . . . .	42127
Samarcande Investments S.A., Luxembourg . . . . .	42115	Transatlantic Investment Holding S.A.H., Senningerberg . . . . .	42128
Sarlo S.A., Luxembourg . . . . .	42116	TrefilARBED Bissen S.A., Bissen . . . . .	42130
		Xavimar S.A., Luxembourg . . . . .	42132

**E.M.I. ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.789.

*Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 21 December 1998*

- Messrs Didier Miqueu, Stefan Duchateau and Rosario Martin Cabiedes and Brian Williams are re-elected as Directors, except Mr Hans-Dieter Runte, who was resigned on 14 December 1998, for a new term of three years, ending at the Annual General Meeting of 2001.

- PricewaterhouseCoopers are elected as Statutory Auditor in replacement of COOPERS & LYBRAND for a term of three years, ending at the Annual General Meeting of 2001.

Pour réquisition aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certified true extract

For E.M.I. ADVISORY COMPANY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(41000/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**GESFO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1126 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.  
R. C. Luxembourg B 31.975.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 octobre 1989, acte publié au Mémorial C n° 96 du 26 mars 1990, modifiée par-devant le même notaire en date du 12 décembre 1990, acte publié au Mémorial C n° 186 du 18 avril 1991, modifiée par-devant le même notaire en date du 12 juillet 1993, acte publié au Mémorial C n° 442 du 24 septembre 1993, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 septembre 1997, acte publié au Mémorial C n° 694 du 10 décembre 1997, modifiée par-devant M<sup>e</sup> Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C n° 428 du 16 juin 2000.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2000, vol. 540, fol. 28, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GESFO S.A.

KPMG EXPERTS COMPTABLES

Signature

(41027/537/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.572.

Le bilan au 31 décembre 1991, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

*Pour EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(41818/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.572.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

*Pour EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(41817/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.572.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

*Pour EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(41816/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.572.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

*Pour EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(41815/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 35.572.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

*Pour EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(41814/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.572.

---

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

*Pour EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(41813/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.572.

---

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

*Pour EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(41812/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.572.

---

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

*Pour EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(41810/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 35.572.

---

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 53, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

*Pour EPTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

P. Frédéric / C. Day-Royemans

(41811/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**NAVIGALUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 67.140.

Les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 42, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2000.

Signature

*Le conseil d'administration*

(40812/312/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**NIGRINA FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 44.125.

## EXTRAIT

Les comptes annuels arrêtés le 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 42, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2000.

*Le conseil d'administration*

Signature

(40815/312/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**PRIVATE HOLDINGS OF INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 71.358.

The balance sheet as at December 31st, 1999, registered in Luxembourg, on July 27, 2000, vol. 540, fol. 41, case 6, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on 28 July 2000.

## ALLOCATION OF RESULTS

- To be carried forward: ..... 9,454.35 EUR

As for publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, July 25th, 2000.

Signature.

(40833/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**PRIVATE HOLDINGS OF INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.358.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 juillet 2000 que:

- Madame Federica Bacci, employée privée, demeurant aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg et Monsieur Massimo Longoni, employé privé, demeurant aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs en remplacement de Monsieur François Winandy et de Madame Mireille Gehlen, démissionnaires.

- Le nombre d'Administrateurs a été porté de trois à cinq, Messieurs George Chamagne, employé privé, demeurant aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg et Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs.

- La société DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen, a été nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de Monsieur Rodolphe Gerbes.

- Le siège social de la société a été transféré aux 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 juillet 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 41, case 6. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(40832/802/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**ÖTAG ÖKO-TEC AG, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville.  
H. R. Luxemburg B 63.291.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 17. Mai 2000*

Die Versammlung nimmt Kenntnis vom Ausscheiden der Verwaltungsratsmitglieder AMERICAN OVERSEAS CREDIT INSTITUTE INC. und Herrn Götz E. Jung.

An deren Stelle werden zu neuen Verwaltungsräten mit sofortiger Wirkung bestellt:

- Firma DIBA DIENSTLEISTUNGS- UND BETEILUGUNGS GmbH, Willi-Stamer Str. 9A, D-82031 Grünwald;
- Firma BHKW BETREIBER GmbH, Messeturm Box 23, D-60308 Frankfurt am Main.

Der bisherige und verbleibende Verwaltungsrat Herr Dr. Hermann W. Sommer wird zum Delegierten des Verwaltungsrats bestellt. Er kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift verpflichten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Hesperange, den 17. Mai 2000.

ÖTAG ÖKO-TEC AG

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 38, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(40817/681/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**PANEUROLIFE S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1024 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 34.402.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 22 juin 2000*

**3. Delegation of powers**

The delegation of powers is amended as follows:

In accordance with articles 15 and 16 of the company's articles of association, the Board of Directors

- confirms the delegation to Jacques Drossaert, Managing Director, of the company's representation with the Luxembourg authorities as well as its day-to-day management, with power to sign individually all acts related thereto, subject to the limitations relating to the financial powers indicated below;

- delegates to Gérard Klein, Deputy Managing Director, the representation of the company with the Luxembourg authorities as well as its day-to-day management, with power to sign individually all acts related thereto, subject to the limitations relating to the financial powers indicated below; confirms that for all kinds of acts, notarized or not, including lawsuits, committing the company which must normally bear the joint signature of two directors, one of these may be replaced by the signature of Gérard Klein;

- delegates to Philippe Iwes, Deputy Managing Director, the representation of the company with the Luxembourg authorities as well as its day-to-day management, with power to sign individually all acts related thereto, subject to the limitations relating to the financial powers indicated below;

- delegates and, if need be, confirms the delegation to Jacques Boissonnade, Marie-Brigitte Charpentier, Jacques Drossaert, Léonie «Margot» Goffart, Philippe Iwes, Gérard Klein, Serge Lammerant, and Christian Musyck, with the caveat for Jacques Drossaert, Gérard Klein and Philippe Iwes to further delegate,

a) each one acting as an individual - the power to endorse the cheques of any amount received by the company, in favour of the company's banks;

b) the power to sign payment orders, withdrawals of funds, invoices as well as all other acts relating to the day-to-day management of the department(s) placed under their responsibility under the following conditions:

- up to 10,000 EUR (or currency equivalent) each person has the power to sign individually;

- from 10,000 EUR to 150,000 EUR (or currency equivalent) the joint signature of one of the authorised persons mentioned in this delegation is required;

- over 150,000 EUR (or currency equivalent) two joint signatures are required, one of these being necessarily the signature of Jacques Drossaert, Léonie «Margot» Goffart, Gérard Klein or Philippe Iwes. The signature of these persons may be replaced by the signature of a director of the company;

- delegates and, if need be, confirms the delegation to Paul Janssens, Caroline Coomans, Guido Everaerts, Patrick Baijot and Benoît Cuvellier:

a) each one acting as an individual the power to endorse the cheques of any amount, received by the company, in favour of the company's banks;

b) the power to sign payment orders and withdrawals of funds under the following conditions:

- up to 10,000 EUR (or currency equivalent) each person has the power to sign individually;

- from 10,000 EUR to 150,000 EUR (or currency equivalent) the joint signature of one of the authorised persons mentioned in this delegation is required;

- over 150,000 EUR (or currency equivalent) two joint signatures are required, one of these being necessarily the signature of Jacques Drossaert, Léonie «Margot» Goffart, Gérard Klein or Philippe Iwes. The signature of these persons may be replaced by the signature of a director of the company;

- confirms the delegation to Anne-Sophie Ducharme, Milenko Keserovic and Christine Plagnieux:

a) each one acting as an individual the power to endorse the cheques of any amount, received by the company, in favour of the company's banks;

b) the power to sign payment orders and withdrawals of funds, being specified that said power of signature is not individual and must be exercised under the following conditions:

- up to 150,000 EUR (or currency equivalent) two joint signatures are required, one of these being necessarily the signature of a member of the Management Committee is required, i.e. Jacques Boissonnade, Jacques Drossaert, Marie-Brigitte Charpentier, Léonie «Margot» Goffart, Philippe Iwes, Gérard Klein, Serge Lammerant, Christian Musyck;

- over 150,000 EUR (or currency equivalent) two joint signatures are required, one of these being necessarily the signature of Jacques Drossaert, Léonie «Margot» Goffart, Gérard Klein or Philippe Iwes. The signature of these persons may be replaced by the signature of a director of the company;

- cancels the power of signature which had been delegated to David Martin by the Board of Directors at its meeting on 16th November 1999.

The present delegation cancels and replaces any other prior delegation.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40820/000/62) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**PANEUROLIFE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1024 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 34.402.

**Traduction certifiée conforme à l'original établi en langue anglaise:**

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 22 juin 2000*

Luxembourg, le 24 juillet 2000

J. Drossaert.

**Délégation de Pouvoirs**

Conformément aux articles 15 et 16 des Statuts de la société, le Conseil d'Administration:

- confirme la délégation à Jacques Drossaert, Administrateur-Directeur Général, de la représentation de la société auprès des autorités luxembourgeoises ainsi que de sa gestion journalière, avec pouvoir de signer individuellement tous les actes s'y rapportant, sous réserve des limitations précisées ci-après en ce qui concerne les pouvoirs financiers;

- confirme la délégation à Gérard Klein, Directeur Général Adjoint, de la représentation de la société auprès des autorités luxembourgeoises ainsi que de sa gestion journalière, avec pouvoir de signer individuellement tous les actes s'y rapportant, sous réserve des limitations précisées ci-après en ce qui concerne les pouvoirs financiers ; confirme que pour tous actes publics ou privés, y compris les actions en justice, qui engagent la société et qui doivent normalement comporter la signature de deux administrateurs, l'une de ces signatures pourra être remplacée par celle de Gérard Klein;

- délègue à Monsieur Philippe Iwes, Directeur Général Adjoint, la représentation de la société auprès des autorités luxembourgeoises ainsi que sa gestion journalière, avec pouvoir de signer individuellement tous les actes s'y rapportant, sous réserve des limitations précisées ci-après en ce qui concerne les pouvoirs financiers;

- délègue et, en tant que de besoin, confirme à Jacques Boissonnade, Marie-Brigitte Charpentier, Jacques Drossaert, Léonie «Margot» Goffart, Philippe Iwes, Gérard Klein, Serge Lammerant et Christian Musyck, avec la faculté pour Jacques Drossaert, Gérard Klein et Philippe Iwes de subdéléguer, le pouvoir

- a) chacun pouvant agir individuellement, de transmettre par voie d'endossement au profit des banques de PanEuroLife les chèques, quel que soit leur montant, reçus par la société;

- b) le pouvoir de signer les ordres de paiement, retraits de fonds, factures, ainsi que tous les autres actes se rapportant à la gestion journalière du (des) département(s) placé(s) sous leur responsabilité, dans les conditions suivantes:

- jusqu'à 10.000 EUR (ou l'équivalent dans une autre devise), chacun a un pouvoir de signature individuel;

- de 10.000 EUR à 150.000 EUR (ou l'équivalent dans une autre devise), la signature conjointe de l'une des personnes autorisées mentionnées dans la présente délégation de pouvoirs est requise;

- au-delà de 150.000 EUR (ou l'équivalent dans une autre devise), deux signatures sont requises, parmi lesquelles figurera obligatoirement celle de Jacques Drossaert, Léonie «Margot» Goffart, Gérard Klein ou Philippe Iwes. La signature de l'une de ces personnes peut être remplacée par celle d'un administrateur de la société;

- délègue et, en tant que de besoin, confirme à Paul Janssens, Caroline Coomans, Guido Everaerts, Patrick Baijot et Benoît Cuvellier le pouvoir

- a) chacun pouvant agir individuellement, de transmettre par voie d'endossement au profit des banques de PanEuroLife les chèques, quel que soit leur montant, reçus par la société

- b) de signer les ordres de paiement et les retraits de fonds dans les conditions suivantes:

- jusqu'à 10.000 EUR (ou l'équivalent dans une autre devise), chacun a un pouvoir de signature individuel;

- de 10.000 EUR à 150.000 EUR (ou l'équivalent dans une autre devise), la signature conjointe de l'une des personnes autorisées mentionnées dans la présente délégation de pouvoirs est requise;

- au-delà de 150.000 EUR (ou l'équivalent dans une autre devise), deux signatures sont requises, parmi lesquelles figurera obligatoirement celle de Jacques Drossaert, Léonie «Margot» Goffart, Gérard Klein ou Philippe Iwes. La signature de l'une de ces personnes peut être remplacée par celle d'un administrateur de la société;

- confirme à Anne-Sophie Ducharme, Milenko Keserovic et Christine Plagnieux le pouvoir

a) chacun pouvant agir individuellement, de transmettre par voie d'endossement au profit des banques de PanEuroLife les chèques, quel que soit leur montant, reçus par la société;

b) de signer les ordres de paiement et les retraits de fonds, étant spécifié que ce pouvoir de signature n'est pas individuel et doit être exercé dans les conditions suivantes:

- jusqu'à 150.000 EUR (ou l'équivalent dans une autre devise), deux signatures sont requises parmi lesquelles figurera obligatoirement celle d'un membre du Comité de Direction, i.e. Jacques Boissonnade, Jacques Drossaert, Marie-Brigitte Charpentier, Léonie «Margot» Goffart, Philippe Iwes, Gérard Klein, Serge Lammerant, Christian Musyck;

- au-delà de 150.000 EUR (ou l'équivalent dans une autre devise), deux signatures sont requises parmi lesquelles figurera obligatoirement celle de Jacques Drossaert, Léonie «Margot» Goffart, Gérard Klein ou Philippe Iwes. La signature de l'une de ces personnes peut être remplacée par celle d'un administrateur de la société;

- annule le pouvoir de signature délégué à David Martin par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 novembre 1999.

La présente délégation de pouvoirs annule et remplace toute délégation antérieure.

Signatures:

G. Thorn  
Président du Conseil

J. Drossaert  
Directeur Général

J. J. Gasper  
R. D. Headley  
R. Oakley  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur(signé): J. Muller.

(40821/000/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

### **M.O. REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 37.772.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société tenue le 27 juin 2000*

«

2. The Board accepts the resignation of Mr Kazuo Iwamoto as Director and Chairman of the Company with effect 27th June 2000.

The Board thanks Mr Iwamoto for his involvement in the development of the Company.

3. The Board resolved to co-opt Mr Setsuyasu Hagiwara as Director and Chairman of the Company in replacement of Mr Iwamoto. This co-optation will be ratified during the next General Meeting of Shareholders.

4. The Board accepts the resignation of Mr Ichiro Fujisawa as Director and Managing Director of the Company with effect 27th June 2000.

The Board thanks Mr Fujisawa for his involvement in the development of the Company.

5. The Board resolved to co-opt Mr Kazumasa Mizoshita as Director and Managing Director of the Company in replacement of Mr Fujisawa. This co-optation will be ratified during the next General Meeting of Shareholders.»

### **Traduction libre de ce qui précède:**

«

2) Le Conseil accepte la démission de M. Kazuo Iwamoto en tant qu'Administrateur et Président de la société avec effet au 27 juin 2000.

Le Conseil remercie M. Iwamoto pour l'intérêt qu'il a porté au développement de la société.

3) Le Conseil a décidé de coopter M. Setsuyasu Hagiwara en tant qu'Administrateur et Président de la société en remplacement de M. Iwamoto. Cette cooptation sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

4) Le Conseil accepte la démission de M. Ichiro Fujisawa en tant qu'Administrateur et Administrateur-Délégué de la société avec effet au 27 juin 2000.

Le Conseil remercie M. Fujisawa pour l'intérêt qu'il a porté au développement de la société.

5) Le Conseil a décidé de coopter M. Kazumasa Mizoshita en tant qu'Administrateur et Administrateur-Délégué de la société en remplacement de M. Fujisawa. Cette cooptation sera ratifiée lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.»

*Pour la société*

R. Frère

Directeur Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2000, vol. 540, fol. 48, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41643/730/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2000.



**PARICO S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 45.350.

—  
*Contrat de domiciliation*

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 17 juillet 2000 entre la société anonyme holding PARICO S.A., avec siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, et la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, courant pour une durée indéterminée.

Aux fins de réquisition  
Pour PARICO S.A.  
L'Agent Domiciliataire  
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 40, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40824/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**LAHYTEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 18.435.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 juin 1981, acte publié au Mémorial C n° 157 du 5 août 1981, modifiée par-devant le même notaire en date du 11 décembre 1984, acte publié au Mémorial C n° 14 du 17 janvier 1985, modifiée par acte sous seing privé en date du 20 juin 2000, dont les extraits sont en voie de publication.

—  
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LAHYTEX S.A.  
KPMG Financial Engineering  
Signature

(41619/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2000.

---

**LAHYTEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 18.435.

—  
*Extrait des décisions de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2000*

A. Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2006, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

*Conseil d'Administration*

M. Charles Lahyr, docteur en droit, Esch-sur-Alzette, administrateur-délégué;  
M. Bob Bernard, diplômé HEC Paris, Luxembourg;  
M. Paul Marx, docteur en droit, Esch-sur-Alzette.

*Commissaire aux comptes*

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseur d'entreprises, Luxembourg.

B. - L'euro est adopté comme monnaie d'expression du capital social.

- Le capital actuel de LUF 1.250.000,- est converti en EUR 30.986,6905966.

- La valeur nominale des 1.250 actions existantes est supprimée.

- Le capital est augmenté à concurrence de EUR 13,3094034 pour être porté, sans émission d'actions nouvelles, du montant de EUR 30.986,6905966 à EUR 31.000,- par incorporation au capital d'un montant de LUF 537,- prélevé sur les bénéfices reportés.

- Le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 31.000,- représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.»

Luxembourg, le 20 juin 2000.

Pour avis sincère et conforme  
Pour LAHYTEX S.A.  
KPMG Financial Engineering  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41618/528/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2000.

---

**PESSINA COSTRUZIONI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 35.353.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2000, vol. 540, fol. 14, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2000*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;

- Monsieur Andrea Broggin, avocat, demeurant à Lugano;

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2000.

Signature.

(40827/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**ALCHIMIA FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 52.129.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 64, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2000.

ALCHIMIA FINANCE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

(41750/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

**ALCHIMIA FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 52.129.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 14 juin 2000*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2000 comme suit:

*Conseil d'administration:*

Mme Antonella Tabarin, administratrice de sociétés, demeurant à Quinto di Treviso (Italie), président;

MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes:*

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

ALCHIMIA FINANCE HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

Signature / Signature

*Un administrateur / Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2000, vol. 540, fol. 64, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41749/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

**PETERVIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.  
R. C. Luxembourg B 69.972.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg  
en date du 21 juillet 2000*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Décharge pleine et entière a été donnée à l'administrateur démissionnaire Monsieur Stefano Graidi de toute responsabilité résultant de l'exercice de sa fonction.

Monsieur Brunello Donati a été nommé administrateur en remplacement de Monsieur Stefano Graidi. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 1999.

Luxembourg, le 21 juillet 2000.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2000, vol. 540, fol. 29, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(40828/800/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**LUX-EURO-STOCKS (SICAV), Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

L'an deux mille, le vingt-six avril.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX-EURO-STOCKS (SICAV), ayant son siège social à Luxembourg, 1, place de Metz, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 10 avril 1998, publié au Mémorial C, numéro 371 du 20 mai 1998.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Norbert Nickels, Inspecteur de Direction à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant à Kayl.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Christiane Colling-Gils, employée à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant à Vichten.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Claude Bettendorff, Attaché de Direction à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

A. - Que l'actif net total de la société est au 25 avril 2000 de quatre cent trois millions huit cent cinquante et un mille sept cent quatre-vingt-six virgule zéro trois Euros (403.851.786,03 EUR), représenté par deux millions huit cent soixante-seize mille cent dix-neuf (2.876.119) actions sans valeur nominale.

B. - Que la convocation des actionnaires a été faite:

- a) par des annonces publiées au journal Luxemburger Wort le 5 avril 2000 et le 14 avril 2000;
- b) par des publications faites au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 259 du 5 avril 2000 et numéro 284 du 14 avril 2000.

C. - Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

D. - Qu'il appert de cette liste de présence que neuf cent soixante-douze mille quatre cent quarante-quatre (972.444) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale ordinaire.

E. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1) Recevoir et adopter le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 1999.
- 2) Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1999; affectation du bénéfice du compartiment.
- 3) Donner quitus aux Administrateurs.
- 4) Nominations statutaires.
- 5) Nomination du Réviseur d'entreprises.
- 6) Divers.

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée approuve le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 31 décembre 1999 après en avoir reçu lecture.

972.444 actions votant pour,

0 actions votant contre,

0 abstentions.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1999 tels qu'ils sont présentés ainsi que l'affectation du bénéfice proposée par le Conseil d'Administration:

Compartiment Lux-Euro-Stocks 1:

- Actif net au 31 décembre 1999:	266.358.087,77 EUR
- Bénéfice net réalisé au 31 décembre 1999:	3.498.405,95 EUR

L'Assemblée constate que les statuts prévoient de ne pas distribuer de dividende.

972.444 actions votant pour,

0 actions votant contre,

0 abstentions.

*Troisième résolution*

L'Assemblée approuve la gestion du Conseil d'Administration et donne décharge pleine et entière aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

972.444 actions votant pour,

0 actions votant contre,

0 abstentions.

*Quatrième résolution*

En premier lieu, l'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Jean-François Caeymaex au 30 juin 1999.

Ensuite, l'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 1999, le terme du mandat des administrateurs a été fixé à 1 an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2001:

M. Raymond Kirsch, président, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg;

M. Jean-Claude Finck, vice-président, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg;

M. Gilbert Ernst, administrateur, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg;

M. Henri Germeaux, administrateur, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg;

M. Jean-Paul Kraus, administrateur, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg;

M. Guy Rosseljong, administrateur, 1, place de Metz, L-1930 Luxembourg;

M. Alphonse Sinnes, administrateur, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg;

M. Armand Weis, administrateur, 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

972.444 actions votant pour,

0 actions votant contre,

0 abstentions.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée constate que le mandat du Réviseur d'entreprises a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG S.A. pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en avril 2001.

972.444 actions votant pour,

0 actions votant contre,

0 abstentions.

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des rémunérations pour l'exercice en cours s'élevant à un montant total maximum de LUF 1.345.000,-.

972.444 actions votant pour,

0 actions votant contre,

0 abstention.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 1, rue Zithe, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: N. Nickels, C. Gils, C. Bettendorff, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 2 mai 2000, vol. 418, fol. 58, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 26 juillet 2000.

A. Weber.

(40797/236/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**PIANON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8069 Strassen, 30, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 47.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2000, vol. 538, fol. 90, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2000.

Pour PIANON S.A.

Signature

(40829/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**PIANON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8069 Strassen, 30, rue de l'Industrie.  
R. C. Luxembourg B 47.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 juillet 2000, vol. 538, fol. 90, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2000.

Pour PIANON S.A.

Signature

(40830/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**LIFE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS, FINANCEMENTS ET ETUDES S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 47.777.

L'an deux mille, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LIFE LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS, FINANCEMENTS ET ETUDES S.A., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 10 mai 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 376 du 4 octobre 1994, modifiée suivant acte reçu par le même notaire Seckler, en date du 23 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 227 du 1<sup>er</sup> avril 1999, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 47.777.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Raymond Le Lourec, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Georges Gredt, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence d'un million de francs français (FRF 1.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante mille francs français (FRF 250.000,-) à un million deux cent cinquante mille francs français (FRF 1.250.000,-), par l'émission de mille (1.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Souscription et libération des actions nouvelles moyennant un apport en nature.

2. Modification du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million de francs français (FRF 1.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de deux cent cinquante mille francs français (FRF 250.000,-) à un million deux cent cinquante mille francs français (FRF 1.250.000,-), par l'émission de mille (1.000) actions nouvelles, d'une valeur nominale de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

L'assemblée admet à la souscription des actions nouvelles Monsieur Patrick Mourot, gérant de sociétés, demeurant à F-74120 Megève, et Madame Evelyne Chenevard, gérante de sociétés, épouse de Monsieur Patrick Mourot, demeurant à F-74120 Megève, l'autre actionnaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel.

Ensuite, Monsieur Raymond Le Lourec, prénommé, agissant au nom et pour le compte de Monsieur Patrick Mourot et Madame Evelyne Mourot-Chenevard, prénommés,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Megève, le 29 juin 2000,

déclare souscrire au nom et pour le compte de ses mandants prénommés, les mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune, faisant pour chacun des souscripteurs cinq cents (500) actions nouvelles.

Les mille (1.000) actions nouvelles ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en cinq cents (500) parts sociales, soit la totalité des parts, d'une valeur nominale de cent francs français (FRF 100,-) chacune, de la société à responsabilité limitée de droit français LES MANDARINES, S.à r.l., ayant son siège social à F-74120 Megève.

La réalité de cet apport a été prouvée au notaire instrumentaire par la production d'un rapport de vérification dressé par un réviseur indépendant, à savoir la société à responsabilité limitée LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, en date du 29 juin 2000, et dont les conclusions sont les suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport de vérification ainsi que la procuration prémentionnée, paraphés ne varietur, resteront annexés au présent acte, avec lequel ils seront enregistrés.

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à effectuer les écritures nécessaires.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. (premier alinéa).** Le capital souscrit est fixé à un million deux cent cinquante mille francs français (FRF 1.250.000,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs français (FRF 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

*Frais*

Les frais qui incombent à la société comme suite de ce qui précède sont estimés à quatre-vingt mille francs luxembourgeois (LUF 80.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à six millions cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingts francs luxembourgeois (LUF 6.149.780,-).

Le notaire constate qu'en vertu de l'article 4.2. de la loi du 29 décembre 1971, modifié par la loi du 3 décembre 1986, la société est exemptée du droit d'apport.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: R. Le Lourec, G. Gredt, M. Galowich, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2000, vol. 125S, fol. 16, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2000.

E. Schlessler.

(40785/227/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**LIFE, LUXEMBOURGEOISE D'INVESTISSEMENTS, FINANCEMENTS ET ETUDES S.A.,  
Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.  
R. C. Luxembourg B 47.777.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2000.

E. Schlessler.

(40786/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**PRENTICE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 65.143.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2000.

SANNE & CIE, S.à r.l.

Signature

(40831/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**RCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1247 Luxembourg, 16, rue de la Boucherie.  
R. C. Luxembourg B 60.338.

—  
Est nommé gérant de la société RCH, S.à r.l.:

Monsieur Muller Harmannus, demeurant à L-5754 Frisange, 46, op der Gell.

Luxembourg, le 6 juillet 2000.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2000, vol. 538, fol. 68, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40834/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**DELTA DISPENSERS GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 62.184.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2000, vol. 540, fol. 602, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour DELTA DISPENSERS GROUP S.A., Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

(41796/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**DELTA DISPENSERS GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 125, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 62.184.

—  
L'assemblée générale statutaire du 6 juin 2000 a nommé aux fonctions de Commissaire aux comptes la FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Réviseurs d'Entreprises, Luxembourg, en remplacement de LUXREVISION S.A.R.L.

Cette même assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Régis Donati en remplacement de Monsieur David SIMOKA.

Luxembourg, le 6 juillet 2000

Pour DELTA DISPENSERS GROUP

Société Anonyme

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2000, vol. 540, fol. 62, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41797/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**R.E.F. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 40.780.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2000.

SANNE & Cie, S.à r.l.

Signature

(40835/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**RIV LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.  
R. C. Luxembourg B 41.668.

*Assemblée générale ordinaire de la société anonyme tenue à Luxembourg, le 4 juillet 2000,  
au siège de la société*

L'assemblée a décidé à l'unanimité:

De remplacer l'administrateur de la société:

- M. Frédéric H. Jourdain, demeurant à Molenstraat 2, B-1600 Sint Laureins Berchem, par
- M. Bernard Pranzetti, demeurant au 31, rue Mies, L-7557 Mersch.

*Le bureau*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 42, case 12. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(40836/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**INFOPARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1508 Howald, 4, rue Jos Felten.  
R. C. Luxembourg B 17.719.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2000, vol. 540, fol. 43, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(40768/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**INFOPARTNERS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1508 Howald, 4, rue Jos Felten.  
R. C. Luxembourg B 17.719.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale du 18 juillet 2000 que le nombre des administrateurs a été réduits de cinq à trois. Ont été nommés administrateurs:

- Monsieur Roland Haber, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1508 Howald, 4, rue Jos Felten, administrateur-délégué;

- Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau;

- Monsieur Pascal Hubert, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1508 Howald, 4, rue Jos Felten, et réviseur d'entreprises:

MAZARS & GUERARD (LUXEMBOURG) S.A., réviseurs d'entreprises, avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Ces mandats ont été conférés jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2000.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 43, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(40769/535/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---



**RUSSIAN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 67.282.

## EXTRAIT

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 janvier 2000:

- est dénoncée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 3, rue des Bains, L-1212 Luxembourg au deuxième étage;

- est confirmée, avec effet immédiat, l'adresse de la société, fixée au 26, rue Philippe II, 2<sup>me</sup> étage, L-2340 Luxembourg, Luxembourg, le 11 janvier 2000.

Pour *RUSSIAN TECHNOLOGIES S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 41, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40837/760/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**HORINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés.  
R. C. Luxembourg B 56.563.

L'an deux mille, le treize juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HORINVEST S.A., ayant son siège social à L-5418 Ehnen, 29, an den Aessen, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 56.563, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 1996, publié au Mémorial C numéro 657 du 18 décembre 1996.

La séance est ouverte sous la présidence Jorge Rodrigues Duarte, employé privé, demeurant à L-5418 Ehnen, 29, an den Aessen.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à L-5969 Itzig, 93, rue de la Libération.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Anabela Rodrigues E Sousa, agent d'assurances, épouse de Monsieur Jorge Rodrigues Duarte, demeurant à L-5418 Ehnen, 29, an den Aessen.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. - Modification de la dénomination sociale et modification afférente de l'article premier des statuts.
2. - Transfert du siège social de Ehnen à L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés.
3. - Modification afférente de l'article deux, (première phrase).
4. - Ajout d'un cinquième alinéa à l'objet social, ayant la teneur suivante:

«La société a en outre pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, la vente, l'achat, la location, la mise en valeur et la gérance d'immeubles ainsi que l'activité d'agent d'assurances.»

5. - Démission de Manuel A.L. Martins comme administrateur de la société.

6. - Nomination de Monsieur Francisco Manuel Quintans de Soure comme nouvel administrateur de la société.

7. - Confirmation de Monsieur Jorge Rodrigues Duarte et de Madame Anabela Rodrigues E Sousa comme administrateurs de la société et renouvellement de leurs mandats.

8. - Démission de Monsieur Tom Duarte comme commissaire aux comptes de la société.

9. - Nomination de Monsieur Nic Wagner comme commissaire aux comptes de la société.

10. - Pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur Jorge Rodrigues Duarte à la fonction d'administrateur-délégué.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article premier des statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de HORINVEST S.A., pouvant faire le commerce sous l'enseigne commerciale CIMMO.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de la société de L-5418 Ehnen, 29, an den Aessen, à L-7333 Steinsel, 50, rue des Près, et de modifier en conséquence la première phrase de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2. (première phrase).** Le siège social est établi à Steinsel.»

*Troisième résolution*

L'assemblée décide d'ajouter un cinquième alinéa à l'article quatre (4) ayant la teneur suivante:

«**Art. 4. (cinquième alinéa).** La société a en outre pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, la vente, l'achat, la location, la mise en valeur et la gérance d'immeubles ainsi que l'activité d'agent d'assurances.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Manuel A.L. Martins en tant qu'administrateur de la société.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de nommer nouvel administrateur de la société:

- Monsieur Francisco Manuel Quintans de Soure, gérant de société, demeurant à Luxembourg, rue Lemire.  
Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2006.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de confirmer Monsieur Jorge Rodrigues Duarte et de Madame Anabela Rodrigues E Sousa comme administrateurs de la société.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2006.

*Septième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Tom Duarte comme commissaire aux comptes de la société.

*Huitième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Nic Wagner, comptable, demeurant à Brouch/Mersch, comme nouveau commissaire aux comptes de la société.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2006.

*Neuvième résolution*

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Jorge Rodrigues Duarte, préqualifié, avec pouvoir de signature individuelle.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à quarante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Rodrigues Duarte, C. Dostert, A. Rodrigues E Sousa, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juillet 2000, vol. 510, fol. 94, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juillet 2000.

J. Seckler.

(40766/231/108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**HORINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Près.

R. C. Luxembourg B 56.563.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2000.

J. Seckler.

(40767/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**SAKKARA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 65.758.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 juin 2000*

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juin 2000.

Pour extrait sincère et conforme

SAKKARA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2000, vol. 538, fol. 52, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40838/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**SAMARCANDE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 51.781.

—  
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 42, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2000.

SAMARCANDE INVESTMENTS S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(40839/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**SYSTEMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 31.342.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000, vol. 540, fol. 57, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(42009/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**SYSTEMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.  
R. C. Luxembourg B 31.342.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à 10.30 heures le 20 avril 2000*

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Décisions*

I- L'assemblée générale approuve les états financiers au 31 décembre 1999 et décide de couvrir les pertes de l'exercice, correspondantes à 3.720.480,- LUF et les pertes reportées à nouveau, correspondantes à 32.480.936,- LUF, par renonciation de créances de la part des actionnaires.

II- L'assemblée générale accepte le rapport du commissaire aux comptes;

III- L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 1999; les administrateurs et le commissaire aux comptes sont confirmée dans leurs fonctions jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2002.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.00 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000, vol. 540, fol. 57, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(42010/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**SARLO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 45.818.

Le bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 41, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2000.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

(40840/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**SEAMAX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.  
R. C. Luxembourg B 64.363.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 juin 2000 que le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Pascal Wiscour-Contier en sa qualité d'administrateur-délégué, de Madame Daniela Panigada et de Monsieur Pascal Collard en leur qualité d'administrateur de société, à partir du 31 mars 2000. Décharge leur sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice au 31 décembre 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2000.

SEAMAX S.A.

*Le Conseil d'Administration*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2000, vol. 540, fol. 32, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(40843/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**GUCCI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.  
R. C. Luxembourg B 69.008.

*Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 27 juillet 2000 à 14.00 heures*

La séance est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de M. Teun Chr. Akkerman, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Esther de Vries, demeurant à Luxembourg, et l'assemblée choisit comme scrutateur M. Gé van der Fits, demeurant à Luxembourg, tous ici présents et ce acceptant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

– que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée au présent procès-verbal;

– qu'il résulte de la liste de présence que la totalité du capital est représentée, de sorte que la présente assemblée peut se réunir sans publication préalable d'avis de convocation;

– que dès lors la présente assemblée est valablement constituée et apte à délibérer sur les objets portés à son ordre du jour.

Monsieur le président expose que l'ordre du jour est le suivant:

– report de l'assemblée générale ordinaire à une date ultérieure.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et après délibération, Monsieur le président met aux voix la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée constate que, tous les documents comptables n'étant pas disponibles à la date du 20 juin 2000, il y a lieu de renvoyer l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clôturant au 31 janvier 2000 à une date ultérieure à déterminer.

L'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'étant soulevé, la séance est levée à 14.30 heures, après lecture du présent procès-verbal.

*Signature / Signature / Signature*

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 56, case 3. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(41315/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

---

**SEFMEP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.473.

L'an deux mille, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Martine Decker, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SEFMEP LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 10, boulevard Royal,

constituée suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, alors de résidence à Wiltz, en date du 16 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 132 du 27 mars 1993, page 6331,

modifiée suivant acte reçu par le notaire Roger Arrensdorff, alors de résidence à Wiltz, en date du 3 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 594 du 16 novembre 1996, page 28490, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.473.

L'assemblée est ouverte à 14.45 heures sous la présidence de Monsieur Pierre Lorent, administrateur de société, demeurant à Woluwe-Saint-Pierre (Belgique),

qui désigne comme secrétaire Madame Karin Neissen, employée privée, demeurant à Aldringen (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Chantal Petit, employée privée, demeurant à Petithan /Durbuy (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I: Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 31 décembre au lieu du 30 juin de chaque année et modification subséquente de l'article 8 des statuts.

2. Disposition transitoire: A titre de disposition transitoire, l'exercice social ayant débuté le 1<sup>er</sup> juillet 1999, se terminera le 31 décembre 1999.

3. Modification subséquente de l'article 9 des statuts de la société.

II: Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes avec lesquelles elles seront enregistrées.

III: Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la porter au 31 décembre au lieu du 30 juin de chaque année, et modifie en conséquence l'article 8 des statuts comme suit:

«**Art. 8.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide, à titre de disposition transitoire, que l'exercice ayant débuté le 1<sup>er</sup> juillet 1999, se terminera le 31 décembre 1999.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide subséquemment de modifier l'article 9 alinéa 1<sup>er</sup> des statuts de la société, comme suit:

«**Art. 9.** L'assemblée générale annuelle, appelée à approuver les comptes annuels, se tiendra le dernier vendredi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner dans les convocations.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 15.15 heures.

*Frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève approximativement à 18.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée, dans une langue d'eux connue, aux comparants connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Lorent, K. Neissen, C. Petit, M. Decker.

Enregistré à Wiltz, le 4 juillet 2000, vol. 315, fol. 28, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Biver.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 10 juillet 2000.

M. Decker.

(40844/241/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**SEFMEP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 10, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.473.

- Constitution du 16 décembre 1992, suivant acte reçu par le notaire Paul Bettingen, alors de résidence à Wiltz, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 132 du 27 mars 1993, page 6.331,
- Assemblée générale extraordinaire du 3 juillet 1996, suivant acte du notaire Roger Arrensdorff, alors de résidence à Wiltz, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 594 du 16 novembre 1996, page 28.490,
- Assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2000, suivant acte du notaire Martine Decker, de résidence à Wiltz, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(40845/241/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**S-F COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 59, rue Dix Octobre.

R. C. Luxembourg B 69.710.

Est nommée gérante technique pour une durée indéterminée Madame Petra Kubiak, maître-coiffeuse, épouse de Monsieur Henri Braun, domiciliée à L-6251 Scheidgen, 41, rue Rosswinkel, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Favasuli, demeurant à F-57320 Freistroff, 15, rue Saint Pierre, démissionnaire.

Bereldange, le 17 juillet 2000.

A. Klein / P. Braun-Kubiak

*Gérant administratif / Gérante technique*

Enregistré à Mersch, le 21 juillet 2000, vol. 126, fol. 4, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff.(signé): Signature.*

(40846/620/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**ENDICOTT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 46.942.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2000*

Les actionnaires de la société ENDICOTT S.A., réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire le 30 juin 2000, ont décidé à l'unanimité:

- d'accepter la démission, avec effet immédiat, des administrateurs en fonction, à savoir:
  - \* Monsieur Max Galowich, Juriste, demeurant à Luxembourg,
  - \* Monsieur Jean-Paul Frank, Expert-comptable, demeurant à Luxembourg,
  - \* Monsieur Raymond Le Lourec, Conseiller fiscal, demeurant à Luxembourg;
- de donner pleine et entière décharge aux administrateurs sortants pour l'exercice de leur mandat,
- de nommer en remplacement des administrateurs sortants de nouveaux administrateurs, à savoir:
  - \* Monsieur Roger Caurla, demeurant à Mondercange,
  - \* Monsieur Jean-Paul Defay, demeurant à Soleuvre,
  - \* Monsieur Alain Vasseur, demeurant à Holzem;
- d'accepter la démission, avec effet immédiat, du commissaire aux comptes en fonction, à savoir:
  - \* LUX-AUDIT S.A., 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg;
- de donner pleine et entière décharge au commissaire aux comptes sortant pour l'exercice de son mandat,
- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes sortant un nouveau commissaire aux comptes, à savoir:
  - \* la société HIFIN S.A., 3, place Dargent, L-1413 Luxembourg;

Les administrateurs et le commissaire aux comptes acceptent leurs mandats d'une durée d'une année, mandats qui viendront à expiration à la clôture de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2001.

En outre, l'assemblée des actionnaires décide, à l'unanimité, de transférer, avec effet immédiat, le siège de la société à l'adresse suivante:

- \* 3, place Dargent, L-1413 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2000.

Pour extrait conforme.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2000, vol. 540, fol. 33, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(41809/503/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**S.I.T. HOLDING S.A., SITCOM INTERNATIONAL TRADE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 72.227.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 juin 2000*

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juin 2000.

Pour extrait sincère et conforme

S.I.T. HOLDING S.A.,

SITCOM INTERNATIONAL TRADE HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2000, vol. 538, fol. 52, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40847/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**S.P.IN, SOCIETE PATRIMONIALE D'INVESTISSEMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

—  
*Assemblée Générale Extraordinaire du 5 juin 2000*

Est présente:

COMPAGNIA CAUZIONI SPA, ici représentée par M. Fabrizio Ferrari,

la seule et unique associée actuelle de ladite société qui s'est réunie en assemblée générale extraordinaire et a pris sur ordre du jour conforme, la résolution suivante:

Est nommé nouveau gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Antonio Marongiu, demeurant à Rome, 74 Via dei Giubbonari.

COMPAGNIA CAUZIONI SPA

F. Ferrari

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40848/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**LEGAL & FISCAL ADVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 42.411.

—  
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 540, fol. 43, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour la société *LEGAL & FISCAL ADVICE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41347/622/13 ) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

---

**LEGAL & FISCAL ADVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 42.411.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, vol. 540, fol. 43, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour la société *LEGAL & FISCAL ADVICE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41348/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

---

**SOFIM S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 24.504.

*Contrat de domiciliation*

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 17 juillet 2000 entre la société anonyme holding SOFIM S.A. avec siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, et la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, courant pour une durée indéterminée.

Aux fins de réquisition

Pour SOFIM S.A.

L'Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 40, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40849/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**SOFINOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 35.986.

*Contrat de domiciliation*

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 17 juillet 2000 entre la société anonyme holding SOFIM S.A. avec siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, et la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, courant pour une durée indéterminée.

Aux fins de réquisition

Pour SOFINOR HOLDING S.A.

L'Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 40, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40850/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**BRETON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R. C. Luxembourg B 11.674.

L'an deux mille, le trente juin.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BRETON S.A., avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Bascharage, en date du 8 novembre 1973, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 218 du 10 décembre 1973, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 21 juin 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 426 du 15 septembre 1993, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 11.674.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Bereldange, qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Nadia Printz, employée privée, demeurant à Niederkorn.

L'assemblée choisit comme scrutatrice, Madame Marie-Hélène Moschini, employée privée, demeurant à F-Hussigny.

Le bureau ayant été constitué, le président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

1.- Augmentation du capital social de la société de cent cinquante millions de francs luxembourgeois (LUF 150.000.000,-), pour le porter de quatre-vingts millions de francs luxembourgeois (LUF 80.000.000,-) à deux cent trente millions de francs luxembourgeois (LUF 230.000.000,-), par l'émission de 30.000 actions nouvelles de valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune, représentant la conversion en capital d'une partie d'une créance actionnaire.



2.- Souscription et libération des actions nouvelles.

3.- Modification des statuts.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de cent cinquante millions de francs luxembourgeois (LUF 150.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de quatre-vingts millions de francs luxembourgeois (LUF 80.000.000,-) à deux cent trente millions de francs luxembourgeois (LUF 230.000.000,-), par la création et l'émission de trente mille (30.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes, à libérer par l'incorporation au capital d'une créance d'actionnaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale constate que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit de souscription préférentiel et décide d'admettre à la souscription des actions nouvelles l'actionnaire majoritaire, à savoir:

INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., ayant son siège social à Panama-City.

*Intervention - Souscription - Libération*

Est alors intervenue:

INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., prénommée,  
ici représentée par Monsieur Jean Faber, prénommé,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Diefendange, en date du 3 février 1998, enregistrée à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 4,

laquelle intervenante, représentée comme dit ci-avant, déclare souscrire les trente mille (30.000) actions nouvellement émises, d'une valeur nominale de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune, et les libérer par conversion en capital d'une créance certaine, liquide et exigible à concurrence de cent cinquante millions de francs luxembourgeois (LUF 150.000.000,-).

La réalité de cet apport a été prouvée au notaire instrumentaire par la production d'un rapport de vérification dressé par un réviseur d'entreprises indépendant, à savoir, la société anonyme REVILUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, en date du 28 juin 2000, et dont les conclusions sont les suivantes:

«Sur base des diligences effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport de vérification, paraphé ne varietur, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera enregistré.

L'assemblée générale autorise le Conseil d'Administration à effectuer les écritures et transferts nécessaires.

*Troisième résolution*

Par suite des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

**«Art. 5. Premier alinéa.**

Le capital social est fixé à deux cent trente millions de francs luxembourgeois (LUF 230.000.000,-), divisé en quarante-six mille (46.000) actions de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-), intégralement libérées.»

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à la somme d'un million six cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.650.000,-).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: J. Faber, N. Printz, M.-E. Moschini, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2000 2000, vol. 5CS, fol. 81, case 1. – Reçu 1.500.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2000.

E. Schlessler.

(40958/227/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**BRETON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 11.674.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2000.

E. Schlessler.

(40959/227/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**SOPATRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 61.361.

*Contrat de domiciliation*

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 17 juillet 2000 entre la société anonyme holding SOPATRA S.A. avec siège social L-1140 Luxembourg, 47, route d'Arlon et siège administratif à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1a, Heienhaff, et la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1a, Heienhaff, courant pour une durée indéterminée.

Aux fins de réquisition,  
Pour SOPATRA S.A.  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 40, case 5. – Reçu 500 francs.  
(40851/032/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**SOUND VALUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3378 Livange Centre d'Affaires «le 2000».  
R. C. Luxembourg B 75.777.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration en date du 14 juillet 2000, que:

«les Administrateurs donnent droit de signature exclusif ou de co-signature obligatoire à Monsieur Philippe Miche, à l'effet d'engager valablement la Société SOUND VALUES S.A., en sa qualité d'Administrateur-délégué, dans le domaine de la représentation commerciale, de la recherche et de la distribution de matériel électronique.»

P. Miche  
Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 42, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40852/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**LENREC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.  
R. C. Luxembourg B 24.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2000, vol. 540, fol. 50, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 28 juillet 2000.

Signature.

(41349/032/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

---

**LENREC HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Luxembourg, 1A, rue Thomas Edison.  
R. C. Luxembourg B 24.077.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 4 avril 2000*

L'Assemblée accepte la démission de M. Yves Bayle de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat, et de M. Sylvain Imperiale de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 31 décembre 1999, et décide de leur donner quitus pour l'exercice de leur mandat.

Elle décide de nommer en leur remplacement Mlle Armelle Beato, employée privée, Luxembourg, avec effet immédiat, et M. Paul Albrech, employé privé, Luxembourg, avec effet au 31 décembre 1999, respectivement.

Pour LENREC HOLDING S.A.  
Signatures  
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2000, vol. 540, fol. 50, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41350/032/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

---

**SPACELAB ENTREPRISE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 65.222.

L'assemblée générale extraordinaire du 13 mars 2000 a nommé le Conseil d'Administration suivant:

Monsieur Guy Baumann, attaché de direction, L-Belvaux,  
Monsieur Giancarlo Froelich, avocat, CH-Pura,  
Monsieur Guy Kettmann, attaché de direction, L-Howald,  
Albert Pennacchio, attaché de direction, L-Mondercange,  
et le commissaire aux comptes suivant:  
Mme Isabelle Arend, employée de banque, L-Alzingen.

Conformément à l'article 9 des statuts, à l'article 60 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et à l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire du 13 mars 2000, le Conseil d'Administration du même jour a décidé, à l'unanimité des voix, de déléguer tous ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Giancarlo Froelich, administrateur-délégué, qui, par sa seule signature, peut engager valablement la société.

En outre, M. Giancarlo Froelich a été nommé président du Conseil d'Administration.

Luxembourg, le 26 juillet 2000.

Pour SPACELAB ENTREPRISE S.A., Société Anonyme  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
P. Frédéric / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 42, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40853/006/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**RELOU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.  
R. C. Luxembourg B 73.575.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2000, vol. 540, fol. 51, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

(41666/595/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2000.

**RELOU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.  
R. C. Luxembourg B 73.575.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2000*

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Fabrizio Fedolfi, dirigeant, demeurant 3A, V. le R. Barilla à I-Parme, de Monsieur Alex Schmitt, avocat-avoué, demeurant 7, val Sainte Croix à L-1371 Luxembourg, et de Monsieur Camille Paulus, économiste, demeurant 13, boulevard Royal à L-Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises, demeurant 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2000.

Luxembourg, le 30 juin 2000.

Pour extrait conforme  
Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2000, vol. 540, fol. 51, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41667/595/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2000.

**S.P.I.E. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 55.613.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 29 juin 2000*

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 29 juin 2000.

Pour extrait sincère et conforme

S.P.I.E. S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2000, vol. 538, fol. 52, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller

(40854/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**TACNA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 60.185.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 3 juillet 2000*

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 30 juin 2000.

Pour extrait sincère et conforme

TACNA HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2000, vol. 538, fol. 52, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40858/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**DELPHI AUTOMOTIVE SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-4940 Bascharage, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 16.758.

The balance sheet as per December 31, 1999, registered in Luxembourg, on August 2, 2000, vol. 540, fol. 61, case 10, has been deposited at the record office of the registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, on August 3, 2000.

## ALLOCATION OF RESULTS

- Retained earnings .....	283,828,143.- LUF
- Profit for the year .....	131,789,153.- LUF
	<hr/>
	415,617,296.- LUF
- Reserve for net worth tax credit .....	- 2,500,000.- LUF
- Legal reserve .....	- 6,589,457.- LUF
	<hr/>
- To be carried forward .....	406,527,839.- LUF

*Board of Directors:*

- Mr René Heinrich Haep, director, residing 35A, Atzerath, B-4780 Sankt Vith,
- Mr John Franklin Huston, director, residing 26B, rue Kreutzerbuch, L-8370 Hobscheid,
- Mr Hugh Gilfedder, Operations Manager, residing 33, rue du Moulin, L-8279 Holzer,
- Mr Ralph E. Mc Clelland, Comptroller, residing 9, rue du Village, L-7416 Brouch-Mersch,
- Mr Gerhard Nikolaus Mertes, director, residing Reichterstrasse, B-4770 Born,
- Mr German Casanova Perez, director, residing 3, rue de l'Abreuvoir, F-78240 Aigremont.

*Statutory Auditor:*

DELOITTE & TOUCHE S.A., with registered office in L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Directors' and Auditors' mandates will end after the Ordinary General Meeting approving the financial statements as at December 31, 2000.

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, July 26, 2000.

Signature.

(41795/799/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

**TECHNOBLUE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 73.187.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration du 3 juillet 2000*

Le siège social est transféré au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juillet 2000.

Pour extrait sincère et conforme

TECHNOBLUE HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2000, vol. 538, fol. 52, case 9. – Reçu 500 francs.

(40860/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**THULE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.952.

L'an deux mille, le vingt juin.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société THULE HOLDING, société anonyme, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 décembre 1999.

L'assemblée est présidée par Madame Marie-Paul Van Waelem, administrateur de la société, demeurant à Luxembourg.

qui désigne comme secrétaire Monsieur Charles Schmit, employé privé, demeurant à Capellen.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marie-Joseph Renders, administrateur de la société, demeurant à Beersel.

Le bureau étant ainsi constitué Madame le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital souscrit à concurrence de cent mille Euros (EUR 100.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent mille Euros (EUR 100.000,-) à deux cent mille Euros (EUR 200.000,-) par l'émission de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-), à souscrire et libérer intégralement par un versement en espèces.

2. Augmentation du capital autorisé de la société pour le porter à cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000,-).

3. Modification statutaire afférente.

4. Divers.

II. - Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes ensemble avec les procurations signées ne varietur par les mandataires et paraphées par les comparants et le notaire.

III. - Il résulte de cette liste de présence que toutes les actions de la société sont représentées à la présente assemblée, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur son ordre du jour, qui a été communiqué préalablement aux présentes aux actionnaires qui en ont pris connaissance, ce qui est expressément reconnu par respectivement les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés.

IV. - L'assemblée, après avoir reconnu l'exactitude de ce qui précède, prend les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide une augmentation du capital souscrit à concurrence de cent mille Euros (EUR 100.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent mille Euros (EUR 100.000,-) à deux cent mille Euros (EUR 200.000,-) par l'émission de mille (1.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-), à souscrire et libérer intégralement par un versement en espèces.

L'assemblée, constatant la renonciation de l'autre actionnaire à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des actions nouvelles l'actionnaire la société KAMEN HOLDING, société anonyme avec siège social à Luxembourg.

Est ensuite intervenue la susdite société KAMEN HOLDING S.A., ici représentée par ses deux administrateurs Madame Marie-Paul Van Waelem, demeurant à Luxembourg, et Madame Marie-Joseph Renders, demeurant à Beersel, laquelle, par ses représentants, a déclaré souscrire les mille actions nouvelles et les libérer par un apport en espèces, la preuve du versement dudit apport ayant été apportée au notaire qui le constate par un certificat bancaire.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de porter le capital autorisé à cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000,-).

*Troisième résolution*

En conséquences des susdites résolutions, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts en ses alinéas 1 et 4 pour leur donner la teneur suivante:

«**Alinéa 1<sup>er</sup>**. Le capital souscrit est fixé à deux cent mille Euros (EUR 200.000,-), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

**Alinéa 4.** Le capital autorisé est fixé à cinq millions d'Euros (EUR 5.000.000,-), représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

L'assemblée décide encore de remplacer, à l'alinéa 6 de l'article 5, la date du 2 décembre 2004, par la date du 20 juin 2005.»

#### Coût

Le montant des frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou sont mis à sa charge en raison des présentes est évalué approximativement à 75.000,- francs luxembourgeois.

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête, et lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire.

Signé: M.-P. Van Waelem, C. Schmit, M.-J. Renders, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2000, vol. 124S, fol. 95, case 8. – Reçu 40.340 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2000.

J.-P. Hencks.

(40861/216/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

#### **THULE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 72.952.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2000.

J.-P. Hencks.

(40862/216/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

#### **GEPHAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana.

R. C. Luxembourg B 43.886.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2000, vol. 540, fol. 61, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2000.

Signature.

(41864/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

#### **GEPHAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6970 Oberanven, 25, rue Andethana.

R. C. Luxembourg B 43.886.

#### *Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 1999*

- Nomination de M. Jacobs de Morant Dominique et M. Boudry François comme administrateurs-délégués pour un nouveau terme de 6 années, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005.

- Nomination de la société anonyme GEFILUX comme administrateur pour un terme de 6 années, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005.

- Désignation de la société anonyme VERICOM comme commissaire de la société pour un terme de 6 années, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2005.

*Pour le conseil d'administration*

F. Boudry / J. de Morant D

*adm. dél. / adm. dél.*

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2000, vol. 540, fol. 61, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41865/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

**TOURINTER, SOCIETE POUR LA PROMOTION DU TOURISME INTERNATIONAL S.A.,**

**Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 10.894.

—  
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 41, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau ..... 88.605,97 USD

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2000.

Signature.

(40863/802/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**TRANSAC LUX S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 61.281.

**EXTRAIT**

Il résulte de la lettre recommandée adressée aux Administrateurs de la Société que le siège social au 26, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été dénoncé avec effet au vingt-huit juillet 2000.

Luxembourg, le 25 juillet 2000.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 41, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40864/760/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**ABETONE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.226.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000, vol. 540, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2000.

Pour ABETONE S.A., Société Anonyme Holding

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

(41486/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2000.

---

**ABETONE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 50.226.

—  
L'Assemblée générale statutaire du 20 mars 2000 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Madame Astrid Galassi en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó.

Luxembourg, le 10 juillet 2000.

Pour ABETONE S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000, vol. 540, fol. 59, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41487/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2000.

---

**TRANSATLANTIC INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.  
R. C. Luxembourg B 57.974.

*Contrat de domiciliation*

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 17 juillet 2000 entre la société anonyme holding TRANSATLANTIC INVESTMENT HOLDING S.A., avec siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, et la BANQUE COLBERT (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à L-1736 Senningerberg, Aerogolf Center, 1A, Heienhaff, courant pour une durée indéterminée.

Aux fins de réquisition

Pour TRANSATLANTIC INVESTMENT HOLDING S.A.

L'Agent Domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 40, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40865/032/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**TRANS PARTICIPATION S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.  
H. R. Luxemburg B 52.795.

Im Jahre zweitausend, den dreizehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft TRANS PARTICIPATION S.A., mit Sitz in L-2210 Luxemburg, 54, boulevard Napoleon 1<sup>er</sup>, R.C. Luxemburg Sektion B Nummer 52.795, gegründet gemäss Urkunde des instrumentierenden Notars vom 23. Oktober 1995, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 18 vom 11. Januar 1996.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Erwin Gehl, Gesellschaftsdirektor, wohnhaft in Schengen.

Der Herr Vorsitzende beruft zum Schriftführer Herrn Romain Kettel, Buchhalter, wohnhaft in Gonderingen.

Die Versammlung bestellt als Stimmzähler Herrn Andre Pippig, Buchhalter, wohnhaft in Tetingen.

Der Herr Vorsitzende gibt folgende Erklärungen ab, welche von dem amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

I. - Dass aus einer Anwesenheitsliste, unterzeichnet vom Vorsitzenden, vom Schriftführer, vom Stimmzähler und vom amtierenden Notar, hervorgeht, dass sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind. Diese Liste sowie die Vollmachten bleiben der gegenwärtigen Urkunde angeheftet um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

II. - Dass die Generalversammlung, in Anbetracht der Anwesenheit oder Vertretung sämtlicher Aktieninhaber, rechtmässig zusammengesetzt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung beschliessen kann.

III. - Dass die Tagesordnung folgende Punkte vorsieht:

*Tagesordnung:*

1. - Abschaffung des Nominalwertes der 1.250 Aktien.
2. - Umwandlung des Gesellschaftskapitals von LUF in EUR.
3. - Erhöhung des Gesellschaftskapitals auf 31.000,- EUR.
4. - Umtausch der 1.250 Aktien ohne Nominalwert gegen 1.240 Aktien mit einem Nominalwert von je 25,- EUR.
5. - Entsprechende Abänderung von Artikel 3, Absatz 1, der Satzung.

Nach Diskussion nimmt die Generalversammlung einstimmig und über jeden Punkt einzeln folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst, den Nominalwert der eintausendzweihundertfünfzig (1.250) Aktien der Gesellschaft abzuschaffen.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst das Gesellschaftskapital von einer Million zweihundertfünfzigtausend Franken (1.250.000,- Fr.) in dreissigtausendneunhundertsechsdachtzig Komma neunundsechzig Euro (30.986,69 EUR) umzuwandeln, zum Kurs von 40,3399 Fr.=1,- EUR.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst, das Gesellschaftskapital um dreizehn Komma einunddreissig Euro (13,31 EUR) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von dreissigtausendneunhundertsechsdachtzig Komma neunundsechzig Euro (30.986,69 EUR) auf einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) zu bringen, ohne Ausgabe von neuen Aktien.

Der Betrag von dreizehn Komma einunddreissig Euro (13,31 EUR) wurde von den Aktieninhabern voll eingezahlt, so dass er der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, so wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen wurde, welcher dies ausdrücklich feststellt.



*Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst, die eintausendzweihundertfünfzig (1.250) bestehenden Aktien ohne Nominalwert der Gesellschaft gegen eintausendzweihundertvierzig (1.240) Aktien mit einem Nominalwert von je fünfundsiebenundzwanzig Euro (25,- EUR) umzutauschen.

*Fünfter Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst, Art. 3 Absatz 1 der Satzung dementsprechend abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 3. (Absatz 1).** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend Euro (31.000,- EUR) und ist eingeteilt in eintausendzweihundertvierzig (1.240) Aktien von jeweils fünfundsiebenundzwanzig Euro (25,- EUR).»

*Kosten*

Die Kosten und Gebühren, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallen, werden auf dreissigtausend Luxemburger Franken abgeschätzt.

Der Betrag der Kapitalerhöhung wird auf 536,92 LUF abgeschätzt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Herr Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgenannten Komparanten zusammen mit dem instrumentierenden Notar das vorliegende Protokoll unterschrieben.

Gezeichnet: E. Gehl, R. Kettel, A. Pippig, J. Seckler

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juillet 2000, vol. 510, fol. 95, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. Juli 2000.

J. Seckler.

(40866/231/73) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**TRANS PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 52.795.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 26 juillet 2000.

J. Seckler.

(40867/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**MELLUG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 56.588.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, vol. 540, fol. 43, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour la société MELLUG S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41362/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

---

**MELLUG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 56.588.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 540, fol. 43, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour la société MELLUG S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(41363/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

---

**TrefilARBED BISSEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7703 Bissen.

R. C. Luxembourg B 7.368.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 46, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
(40868/571/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**PYTHAGORAS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 25, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 29.239.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1992, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Signature.

(41129/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**PYTHAGORAS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 25, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 29.239.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Signature.

(41130/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**PYTHAGORAS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 25, rue Adolphe.

R. C. Luxembourg B 29.239.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2000.

signature.

(41131/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**PYTHAGORAS HOLDING, Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-1725 Luxemburg, 28, rue Henri VII.

H. R. Luxemburg B 29.239.

**AUSZUG**

Die außerordentliche Generalversammlung vom 28. Juni 2000 hat folgende Beschlüsse gefasst:

1. Genehmigung der Jahresabschlüsse zum 31. Dezember 1992, 31. Dezember 1993 und 31. Dezember 1994;
2. Übertrag der Verluste auf neue Rechnung;
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars;
4. Annahme der Demissionsschreiben als Verwaltungsratsmitglied seitens Herrn Dr. Normann Graf und Herrn Werner Bahar; Ernennung an deren Stelle:  
Herr Christian Koller, Kommunikationswirt, wohnhaft in D-83395 Freilassing, Pettinger Str. 1;  
Herr Alfred Matschl, Pensionär, wohnhaft in A-5222 Munderfing, Althöllersberg 25.
5. Sitzverlegung von 25, rue Adolphe, Luxemburg, nach 28, rue Henri VII, L-1725 Luxemburg.

Luxemburg, den 28. Juni 2000.

PYTHAGORAS HOLDING S.A.

B. Bahar

Verwaltungsratsmitglied

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41132/664/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**H. WILLI BRAND ACCOUNTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2269 Luxembourg, 6-8, rue Jean Origer.  
R. C. Luxembourg B 57.903.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 40, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(40876/799/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**GENERAL INVESTMENTS CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 15.447.

Les comptes annuels au 2 août 2000, enregistrés à Luxembourg, le 3 août 2000, vol. 540, fol. 64, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(41861/009/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**GENERAL INVESTMENTS CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 15.447.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue le 20 avril 2000 à 15.30 heures*

Sont présents ou représentés:

- M. Charles Hamer, administrateur
- M. Yvan Juchem, administrateur
- M. Joseph Winandy, administrateur

1. Le conseil prend note de la démission de Monsieur Charles Hamer de son poste d'administrateur avec effet au 20 avril 2000.

Le conseil remercie vivement Monsieur Charles Hamer pour l'intérêt qu'il a porté au développement des affaires de la Société.

2. Le conseil décide de coopter Madame Marie-Paule Weides en tant qu'administrateur, qui accepte, en remplacement de Monsieur Charles Hamer, avec effet au 20 avril 2000. Le mandat de Madame Marie-Paule Weides prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001.

Cette cooptation sera soumise pour ratification à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 16.00 heures.

J. Winandy / Y. Juchem

M.-P. Weides

Administrateur / Administrateur

Pour acceptation de son mandat

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2000, vol. 540, fol. 63, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41862/009/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**GENERAL INVESTMENTS CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 15.447.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 9 mai 2000*

L'assemblée accepte la démission de M. Charles Hamer de son poste d'administrateur et lui donne entière décharge.

L'assemblée renouvelle pour une année le mandat du commissaire sortant, MONTBRUN REVISION et des administrateurs MM. Joseph Winandy et Yvan Juchem.

L'assemblée nomme Mme Marie-Paule Weides en tant qu'administrateur en remplacement de M. Charles Hamer. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2001.

Pour copie conforme

J. Winandy / Y. Juchem

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2000, vol. 540, fol. 64, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41863/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2000.

---

**XAVIMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1342 Luxembourg, 42, rue de Clausen.  
R. C. Luxembourg B 57.976.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 juin 2000*

Dans le cadre de la loi maritime, le Conseil d'Administration décide de nommer LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A., 42, rue de Clausen, L-1342 Luxembourg, comme dirigeant maritime de l'entreprise.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2000, vol. 540, fol. 32, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(40880/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

---

**AGENCE AAZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2175 Luxembourg, 13, rue Alfred de Musset.  
R. C. Luxembourg B 33.871.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2000, vol. 540, fol. 37, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Signature.

(40921/664/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**EUROPEAN MULTI INDEX FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.790.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 46, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2000.

*Pour EUROPEAN MULTI INDEX FUND*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(41006/526/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**EUROPEAN MULTI INDEX FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.790.

*Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 21 January 2000*

- the following dividends are declared:

- UK INDEX PLUS	GBP 3.66 per share class A
- GERMANY INDEX PLUS	EUR 0.42 per share class A
- SPAIN INDEX PLUS	EUR 1.06 per share class A
- NETHERLANDS INDEX PLUS	EUR 8.47 per share class A
- ITALY INDEX PLUS	EUR 2.21 per share class A

- these dividends be declared payable on or after 9 February 2000 to shareholders on record on 21 January 2000 against surrender of coupon nr 9 for UK INDEX PLUS, GERMANY INDEX PLUS and SPAIN INDEX PLUS and coupon nr 7 for NETHERLANDS INDEX PLUS and coupon nr 5 for ITALY INDEX PLUS, ex-dividend date being 24 January 2000.

Certified true extract

*For EUROPEAN MULTI INDEX FUND*

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(41007/526/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**APUANE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 60.656.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2000, vol. 540, fol. 49, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

APUANE S.A.

Signature

Administrateur

(40932/046/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**BAROFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 38.723.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2000, vol. 540, fol. 50, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2000.

*Le Conseil d'Administration*

Signature

(40943/312/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**BIA, BANQUE IPPA ET ASSOCIES, Société Anonyme absorbante.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 30, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 30.275.

L'an deux mille, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BANK ANHYP LUXEMBOURG S.A., en abrégé BANYLUX (la «Société»), ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 30, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 30.275, constituée suivant acte notarié en date du 12 avril 1989, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, («Mémorial C»), numéro 154 du 5 juin 1989 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié du 29 décembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 159 du 30 mars 1996.

L'Assemblée est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Marie Boudolf, administrateur, demeurant à Anvers.

Le président désigne comme secrétaire, Maître Etienne Maillard, avocat, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Yves Lahaye, directeur, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale Extraordinaire est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1) Approbation de la fusion-absorption avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2000 par la Société de la BANQUE IPPA ET ASSOCIES S.A. selon les termes du projet de fusion publié au Mémorial C, numéro 382 du 26 mai 2000.

2) Refonte du conseil d'administration de la Société.

3) Autorisation accordée au conseil d'administration de déléguer la gestion journalière à un ou plusieurs des membres du conseil d'administration.

4) Changement de la dénomination de la Société en BANQUE IPPA ET ASSOCIES et modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social est représentée à la présente Assemblée et que les représentants des actionnaires se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

V.- Que les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), relatives aux fusions-absorptions ont été respectées, à savoir:

(i) publication du projet de fusion établi par les conseils d'administration des sociétés qui fusionnent le 26 mai 2000, soit un mois au moins avant la réunion des assemblées générales appelées à se prononcer sur le projet de fusion;

(h) dépôt des documents sociaux exigés par la Loi au siège social de chacune des sociétés qui fusionnent un mois avant la date de la réunion des assemblées générales.

Le projet désigné sub (i), ainsi qu'un certificat établi par la Société confirmant que les documents prévus ci-dessus ont été déposés pendant le délai légal au siège social de la Société, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes.

L'Assemblée Générale, après avoir reconnu exactes les déclarations qui précèdent et après délibération, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée approuve, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale de BANQUE IPPA ET ASSOCIES, la fusion-absorption de la BANQUE IPPA ET ASSOCIES, établie et ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 9.716 (société absorbée) par la Société (société absorbante), selon les termes du projet de fusion publié au Mémorial C, numéro 382 du 26 mai 2000, pages 18307 et 18308, et décide de le ratifier intégralement et de considérer expressément que, du point de vue comptable et fiscal, la fusion a pris effet entre les sociétés fusionnantes à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer les personnes suivantes au conseil d'administration de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle se tenant en 2001:

1.- Monsieur Gérard Fievet, administrateur de société, B-2600 Anvers, 214, Grotesteenweg, Président du conseil d'administration.

2.- Monsieur Jean-Pierre Fraas, administrateur de société, L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, Administrateur-Délégué.

3.- Monsieur Yves Lahaye, administrateur de société, L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, Administrateur-Directeur.

4.- Monsieur Guy Blampain, administrateur de société, L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

5.- Monsieur Jean-Marie Boudolf, administrateur de société, B-2600 Anvers, 214, Grotesteenweg.

6.- Monsieur Philippe Cavalier, administrateur de société, B-2600 Anvers, 214, Grotesteenweg.

7.- Monsieur Pierre Goffin, administrateur de société, B-2600 Anvers, 214, Grotesteenweg.

8.- Monsieur Jean Hoss, avocat à la Cour, L-1340 Luxembourg, 2, place Winston Churchill.

9.- Monsieur Jean-Claude Mertens, administrateur de société, B-1170 Bruxelles, 23, boulevard du Souverain.

10.- Monsieur Willem Wynaendts, administrateur de société, F-75008 Paris, 26, avenue Matignon.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration de la Société à déléguer la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale de la société absorbée, BANQUE IPPA ET ASSOCIES, de changer la dénomination de la Société de BANK ANHYP LUXEMBOURG en BANQUE IPPA ET ASSOCIES, en abréviation BIA et de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts comme suit:

«La société est une société anonyme de droit luxembourgeois; elle a comme dénomination BANQUE IPPA ET ASSOCIES, en abréviation BIA.»

*Constatation*

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271, alinéa 2 de la Loi, a vérifié et atteste l'existence et la légalité du projet de fusion et des actes et formalités incombant à la Société en relation avec la fusion projetée.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations, impôts et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes et de la présente fusion, sont évalués sans nul préjudice à la somme de deux cent soixante mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-M. Boudolf, E. Maillard, V. Lahaye, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 juillet 2000, vol. 851, fol. 35, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 juillet 2000.

J.-J. Wagner.

(40940/239/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**BIA, BANQUE IPPA ET ASSOCIES, Société Anonyme absorbante.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 30, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 30.275.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 juillet.

J.-J. Wagner.

(40941/239/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**BANQUE IPPA ET ASSOCIES, Société Anonyme absorbée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 30, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 9.716.

L'an deux mille, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BANQUE IPPA ET ASSOCIES (la «Société»), ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 9.716, constituée suivant acte notarié en date du 31 août 1971, publié au Mémorial C, numéro 132 du 17 septembre 1971.

L'Assemblée est ouverte à 14.40 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Fraas, administrateur de société, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Yves Lahaye, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Maître Etienne Maillard, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Approbation de la fusion-absorption de la Société par la BANK ANHYP LUXEMBOURG S.A. selon les termes du projet de fusion publié au Mémorial C, numéro 382 du 26 mai 2000, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2000.

2.- En conséquence de la fusion- absorption considérée sous le point 1.-, transfert par la Société de l'ensemble de son patrimoine, activement et passivement, à la BANK ANHYP LUXEMBOURG S.A.

3.- En conséquence des points 1.- et 2.-, constatation de la dissolution sans liquidation de la Société.

II) Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaires représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III) Que l'intégralité du capital social est représentée à la présente Assemblée et que l'actionnaire représenté se reconnaît dûment convoqué et déclare par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV) Que la fusion-absorption de la Société par la BANK ANHYP LUXEMBOURG S.A. a été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires de cette dernière en date de ce jour.

V) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

VI) Que les dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi») relatives aux fusions ont été respectées, à savoir:

(i) Publication du projet de fusion établi par les Conseils d'Administration des sociétés qui fusionnent le 26 mai 2000, soit un mois au moins avant la réunion des assemblées générales appelées à se prononcer sur le projet de fusion.

(ii) Dépôt des documents sociaux exigés par la Loi au siège social de chacune des sociétés qui fusionnent un mois avant la date de la réunion des assemblées générales.

Le projet désigné sub (i) est resté annexé à un acte du notaire instrumentant, reçu en date de ce jour (numéro précédent de son répertoire), constatant l'approbation de la fusion par l'assemblée générale des actionnaires de la BANK ANHYP LUXEMBOURG S.A., la société absorbante.

Un certificat établi par la Société et certifiant que les documents prévus aux points ci-dessus ont été déposés pendant ce délai légal au siège de la Société, restera annexé aux présentes.

L'Assemblée Générale, après avoir reconnu exactes les déclarations qui précèdent et après délibération, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée approuve la fusion-absorption de la Société par la société anonyme BANK ANHYP LUXEMBOURG S.A., société absorbante, avec siège social à L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 30.275, selon les termes du projet de fusion publié au Mémorial C, numéro 382 du 26 mai 2000, pages 18307 et 18308.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de transférer le patrimoine universel, activement et passivement, de la Société (société absorbée) à la BANK ANHYP LUXEMBOURG S.A. et constate que la fusion entraîne de plein droit et simultanément la

transmission universelle, tant entre BANK ANHYP LUXEMBOURG S.A., société absorbante, et la Société, société absorbée, qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante.

L'Assemblée déclare, en outre, que le patrimoine de la société absorbée ne comprend pas de biens immobiliers.

Les opérations de la société absorbée seront considérées du point de vue comptable comme accomplies pour le compte de la société absorbante à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2000.

L'assemblée constate que conformément à l'article 274 (1) c) et d), la société cesse de plein droit d'exister et que ses actions se trouvent annulées avec effet à ce jour.

Les documents sociaux de la société absorbée seront conservés pendant le délai légal au siège de la société absorbante et tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes pour requérir la radiation de l'inscription de la société absorbée.

De même, il a été décidé que l'approbation par la société absorbante des états financiers pour l'exercice social 1999 vaudra décharge pour les administrateurs de la société absorbée quant à l'exercice de leur mandat.

#### Constatation

Le notaire soussigné, conformément à l'article 271, alinéa 2 de la Loi, a vérifié et atteste l'existence et la légalité du projet et des actes et formalités incombant à la Société en relation avec la fusion projetée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-P. Fraas, V. Lahaye, E. Maillard, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2000, vol. 851, fol. 35, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

(40942/239/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

### **N.S. CLEANING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1259 Senningerberg, 2, rue Breedewues.

R. C. Luxembourg B 52.022.

#### DISSOLUTION

L'an deux mille, le treize juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, soussigné.

A comparu:

La société anonyme MEYERS S.A., ayant son siège social à L-6235 Beidweiler, 8, route de Grevenmacher, ici représentée par ses trois administrateurs, à savoir:

- Monsieur Fernand Meyers, employé privé, époux de Madame Sandra Tresch, demeurant à Bofferdange;
- Madame Mireille Meyers, employée privée, épouse de Monsieur Jeannot Schroeder, demeurant à Gonderange;
- Monsieur Roland Meyers, employé privé, demeurant à Beidweiler.

Laquelle comparante, par ses représentants susnommés, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- que la société à responsabilité limitée N.S. CLEANING, S.à r.l., R.C. Luxembourg section B numéro 52.022, ayant son siège social à L-1259 Senningerberg, 2, rue Breedewues, a été constituée par acte du notaire soussigné en date du 6 juillet 1995, publié au Mémorial C, numéro 546 du 25 octobre 1995, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 29 mai 1998, publié au Mémorial C, numéro 621 du 1<sup>er</sup> septembre 1998, au capital social de cinq cent mille francs (500.000,- LUF), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs (1.000,- LUF) chacune, entièrement libérées.

La soussignée en tant qu'associée unique a décidé de dissoudre la société à responsabilité limitée N.S. CLEANING, S.à r.l., avec effet à ce jour.

L'associée unique déclare que la liquidation a eu lieu aux droits des parties et est clôturée.

Décharge pleine et entière est accordée au gérant de la société pour l'exécution de son mandat.

Les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à son ancien siège social à L-1259 Senningerberg, 2, rue Breedewues.

#### Frais

Tous les frais et honoraires résultant du présent acte sont à la charge de la société dissoute.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Meyers, M. Meyers, R. Meyers, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juillet 2000, vol. 510, fol. 95, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juillet 2000.

J. Seckler.

(40816/231/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.



**CHELSEFIELD G.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 75.215.

In the year two thousand, on the thirtieth day of June.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

TRADEPANEL LIMITED, a company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 67, Brook Street, London W1Y 2NJ, United Kingdom,

duly represented by Mr Olivier Peters, licencié en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London, June 29th, 2000.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such company here represented is the sole partner of CHELSEFIELD G.S., S.à r.l. (the 'Company'), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg (R. C. Luxembourg B 75.215), incorporated pursuant to a notarial deed on the 30th of March 2000, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the whole corporate capital, acting in the place of the general meeting of partners, then took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides that the first financial year of the Company, which began on March 30, 2000, shall finish on June 30, 2000, instead of December 31, 2000.

*Second resolution*

The sole partner decides to amend article 17 of the articles of incorporation as follows:

«**Art. 17.** The Company's year begins on the first of July and ends on the thirtieth of June the following year.»

There being no further business, the meeting is terminated. Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French version, the English version shall prevail.

This deed having been read to the appearing person, such person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le trente juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

TRADEPANEL LIMITED, une société de droit du Royaume-Uni, ayant son siège social au 67, Brook Street, London W1Y 2NJ,

ici représentée par Monsieur Olivier Peters, licencié en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres, le 29 juin 2000.

La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée CHELSEFIELD G.S., S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg (R. C. Luxembourg B 75.215), constituée suivant acte notarié en date du 30 mars 2000, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La comparante, représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale des associés, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide que le premier exercice social de la Société, ayant commencé le 30 mars 2000, se terminera le 30 juin 2000 et non pas le 31 décembre 2000.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 17 des statuts comme suit:

«**Art. 17.** L'année sociale commence le premier juillet et se termine le trente juin de l'année suivante.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. Sur la demande du même comparant, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte ayant été lu au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: O. Peters, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 3 juillet 2000, vol. 851, fol. 37, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 juillet 2000.

J.-J. Wagner.

(40970/239/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**CHELSEFIELD G.S., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 75.215.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 25 juillet 2000.

J.-J. Wagner.

(40971/239/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**DALPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2545 Howald, 13, rue Théodore Speyer.

R. C. Luxembourg B 75.953.

*Réquisition*

L'assemblée générale extraordinaire décide, à l'unanimité des voix, de nommer au poste d'administrateur-délégué Madame Anna d'Alimonte, demeurant à L-2545 Howald, 13, rue Théodore Speyer.

La société sera valablement engagée par la signature unique de Madame Anna d'Alimonte, administrateur-délégué.

Luxembourg, le 24 mai 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2000, vol. 540, fol. 20, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40984/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**MANA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.847.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 540, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

*Pour MANA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme*

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signature

(41356/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

---

**MANA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 65.847.

L'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., commissaire aux comptes, Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Luxembourg, le 14 juillet 2000.

*Pour MANA PARTICIPATIONS S.A.*

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2000, vol. 192, Art. 1243. – Reçu 120 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(41357/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2000.

---

**E.M.I. ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.789.

Le bilan au 30 septembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2000, vol. 540, fol. 46, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour E.M.I. ADVISORY COMPANY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(40998/526/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**E.M.I. ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.789.

- Mr Brian Williams has resigned on 22 December 1999 as a Director of the company.

Certified true extract

For E.M.I. ADVISORY COMPANY S.A.

KREDIETRUST LUXEMBOURG

Signatures

(40999/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

---

**DARIO HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 57.801.

L'an deux mille, le trente juin.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DARIO HOLDINGS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 57.801, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 17 janvier 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 211 du 28 avril 1997 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 mai 2000, non encore publié.

L'Assemblée est ouverte à onze heures vingt sous la présidence de Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant à Strassen,

qui désigne comme secrétaire, Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice, Madame Maggy Strauss, employée privée, demeurant à Garnich.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Décision sur la mise en liquidation éventuelle de la Société.

2) Le cas échéant, nomination de COMPAGNIE FIDUCIAIRE comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

- COMPAGNIE FIDUCIAIRE, ayant son siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser l'inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. Lentz, N. Weyrich, M. Strauss, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2000, vol. 5CS, fol. 81, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2000.

F. Baden.

(40985/200/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

### **STUDIO, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-1319 Luxembourg, 179, rue de Cents.

H. R. Luxembourg B 27.750.

Im Jahre zweitausend, den neunzehnten Juni.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtssitz in Junglinster.

Traten die Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung STUDIO, G.m.b.H., mit Sitz in L-2511 Luxembourg, 117, boulevard Jules Salenty, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen.

Genannte Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den damals in Capellen residierenden Notar Jacqueline Hansen-Peffer am 9. März 1988, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 150 vom 3. Juni 1988, und deren Satzung wurde abgeändert durch Urkunde des vorgenannten Notars Jacqueline Hansen-Peffer am 25. Januar 1990, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 322 vom 12. September 1990.

Die Versammlung setzt sich zusammen wie folgt:

1. - Frau Ingunn Thorvaldsdottir, ohne besonderen Stand, Ehegattin von Herrn Kristjan Ingi Richter, wohnhaft in L-2511 Luxembourg, 117, boulevard Jules Salenty;

2. - Frau Drifa Sigurbjarnardottir, ohne besonderen Stand, Ehegattin von Herrn Thordur Saemundsson, wohnhaft in L-5372 Munsbach, 22, um Schennbiertg,

hier vertreten durch Frau Ingunn Thorvaldsdottir, vorgenannt, auf Grund einer ihr erteilten Vollmacht unter Privatschrift,

welche Vollmacht, von den Parteien und dem Notar ne varietur unterschrieben, gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigegeben bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

3. - Frau Thorhildur Hinriksdottir, Stewardess, Ehegattin von Herrn Thordur Sigurjonsson, wohnhaft in L-6170 Godbringen, 2, rue Semecht;

4. - Frau Bjargey Eyjolfsdottir, freiberuflich, Ehegattin von Herrn Petur Valbergsson, wohnhaft in L-6988 Hostert, 11, rue J.-P. Kommes;

5. - Frau Dögg Petursdottir, Privatbeamtin, Ehegattin von Herrn Shane Bennett, wohnhaft in L-6988 Hostert, 11, rue J.-P. Kommes;

6. - Frau Sigrun Petursdottir, ohne besonderen Stand, Ehegattin von Herrn Thorstein Marteinson, wohnhaft in L-5231 Sandweiler, 91, rue d'Iltzig.

Die Komparentinnen sub 1.- bis 3.- erklären, alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung STUDIO, G.m.b.H. zu sein und ersuchten den amtierenden Notar, die von ihnen in ausserordentlicher Generalversammlung einstimmig gefassten Beschlüsse zu dokumentieren wie folgt:

#### *Erster Beschluss*

a) Frau Ingunn Thorvaldsdottir, vorgenannt, erklärt hiermit abzutreten und zu übertragen unter der gesetzlichen Gewähr rechtens an Frau Bjargey Eyjolfsdottir, vorgenannt, dies annehmend, die ihr gehörenden einhundertsechzig (170) Gesellschaftsanteile mit einem Nennwert von je eintausend Franken (1.000,- Fr.) der vorgenannten Gesellschaft STUDIO, G.m.b.H.

b) Frau Drifa Sigurbjarnardottir, vorgenannt, durch ihre vorgenannte Vertreterin, erklärt hiermit abzutreten und zu übertragen unter der gesetzlichen Gewähr rechtens an Frau Dögg Petursdottir, vorgenannt, dies annehmend, die ihr gehörenden einhundertsechzig (170) Gesellschaftsanteile mit einem Nennwert von je eintausend Franken (1.000,- Fr.) der vorgenannten Gesellschaft STUDIO, G.m.b.H.

c) Frau Thorhildur Hinriksdottir, vorgenannt, erklärt hiermit abzutreten und zu übertragen unter der gesetzlichen Gewähr rechtens an Frau Sigrun Petursdottir, vorgenannt, dies annehmend, die ihr gehörenden einhundertsechzig (170)

Gesellschaftsanteile mit einem Nennwert von je eintausend Franken (1.000,- Fr.) der vorgenannten Gesellschaft STUDIO, G.m.b.H.

Die Komparentinnen sub 4.- bis 6.-, jetzige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung STUDIO, G.m.b.H. erklären diese Übertragungen als der Gesellschaft rechtsgültig zugestellt, gemäss Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches, respektive Artikel 190 des Gesetzes vom 10. August 1915, betreffend die Handelsgesellschaften.

#### Zweiter Beschluss

Nach diesen erfolgten Abtretungen ist Artikel sechs der Statuten abgeändert und erhält folgenden Wortlaut:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhundertzehntausend Franken (510.000,- Fr.) und ist eingeteilt in fünfhundertzehn (510) Anteile von je eintausend Franken (1.000,- Fr.).

Die Anteile verteilen sich wie folgt:

1. - Frau Bjargey Eyjolfsdottir, freiberuflich, Ehegattin von Herrn Petur Valbergsson, wohnhaft in L-6988 Hostert, 11, rue J.-P. Kommes, einhundertsechzig Anteile . . . . .	170
2. - Frau Dögg Petursdottir, Privatbeamtin, Ehegattin von Herrn Shane Bennett, wohnhaft in L-6988 Hostert, 11, rue J.-P. Kommes, einhundertsechzig Anteile . . . . .	170
3. - Frau Sigrun Petursdottir, ohne besonderen Stand, Ehegattin von Herrn Thorstein Marteinson, wohnhaft in L-5231 Sandweiler, 91, rue d'Iltzig, einhundertsechzig Anteile . . . . .	170
Total: fünfhundertzehn Anteile . . . . .	510

Alle Anteile sind voll eingezahlt.»

#### Dritter Beschluss

Der Sitz der Gesellschaft wird nach L-1319 Luxemburg, 179, rue de Cents, verlegt.

#### Vierter Beschluss

Die Gesellschafter beschliessen, den Rücktritt der drei Geschäftsführerinnen Frau Ingunn Thorvaldsdottir, Frau Drifa Sigurbjanardottir und Frau Thorhildur Hinriksdottir anzunehmen und erteilen ihnen volle Entlastung für die Ausübung ihres Mandates.

#### Fünfter Beschluss

Die Gesellschafter ernennen:

- Frau Bjargey Eyjolfsdottir, vorgeannt;
  - Frau Dögg Petursdottir, vorgeannt;
  - Frau Sigrun Petursdottir, vorgeannt,
- zu neuen Geschäftsführerinnen der Gesellschaft auf unbestimmte Dauer.

Die Verbindlichkeit der Gesellschaft bedarf der Kollektivunterschrift von zwei Geschäftsführerinnen.

#### Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr fünfunddreissigtausend Franken abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparentinnen, alle dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: I. Thorvaldsdottir, T. Hinriksdottir, B. Eyjolfsdottir, D. Petursdottir, S. Petursdottir, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 juin 2000, vol. 510, fol. 79, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 26. Juli 2000.

J. Seckler.

(40856/231/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

### **STUDIO, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Siège social: L-1319 Luxemburg, 179, rue de Cents.

R. C. Luxemburg B 27.750.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juillet 2000.

J. Seckler.

(40857/231/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juillet 2000.

**BCI MILLENNIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 75.694.

In the year two thousand, on the ninth day of June at 8.45. a.m.,  
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Hesperange.

There appeared:

BELL CANADA INTERNATIONAL FAR EAST TELECOM LTD., with registered office at Trustco Labuan SDN BHD unit 3 (1) 3rd Floor, Main Office Tower, Financial Park Labuan Jalan Merdeka, 87000 Wilayah Persekutuan Labuan (Malaysia), hereby represented by Mrs Annette Brewer, lawyer, residing in Hettange-Grande (France), by virtue of a power of attorney issued in private form in Labuan (Malaysia), on June 8, 2000.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered at the same time.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole shareholder of BCI MILLENNIUM, S.à r.l. (the «Company») a société à responsabilité limitée, having its statutory seat at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary on April 4, 2000, not yet published.

- that it has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company by LUF 1,043,000,000.- (one billion forty-three million Luxembourg francs) in order to bring it from its present amount of LUF 7,887,000,000.- (seven billion eight hundred and eighty-seven million Luxembourg francs) to the amount of LUF 8,930,000,000.- (eight billion nine hundred and thirty million Luxembourg francs) by way of creation and issue of 1,043 (one thousand and forty-three) new shares of the Company having a par value of LUF 1,000,000.- (one million Luxembourg francs) each.

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to subscribe for the 1,043 (one thousand and forty-three) newly issued shares of the Company, and to pay up the entirety of the newly issued shares by a contribution in kind consisting of 178 (one hundred seventy-eight) shares of BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l., a company having its statutory seat in Luxembourg and its effective place of management in Amsterdam, having a nominal value of LUF 1,000.- (one thousand Luxembourg francs) each, and an aggregate market value of LUF 1,043,692,057.55 (one billion forty-three million six hundred and ninety-two thousand fifty-seven Luxembourg francs and fifty-five centimes), thus contributing, in addition to the nominal amount of the share capital increase, an amount of LUF 692,057.55 (six hundred and ninety-two thousand fifty-seven Luxembourg francs and fifty-five centimes) to the premium account of the Company.

The value of the said contribution has been hereby certified to the undersigned notary by a balance sheet of BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l., dated December 31, 1999, as well as by documents attached to a deed executed as per today by the undersigned notary, documenting an increase in share capital of BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l., by virtue of which the shares presently contributed have been issued.

It also results from a certificate issued by the management of BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l., BCI KOREA on June 9, 2000 that:

1. BELL CANADA INTERNATIONAL FAR EAST TELECOM Ltd., with registered office Trustco Labuan Unit 3 (I) 3rd Floor, Main Office Tower, Financial Park Labuan Jalan Merdeka, 87000 Wilayah Persekutuan Labuan (Malaysia) («Telecom»), is the owner of 178 (one hundred seventy-eight) shares (the «Shares») out of 978 (nine hundred seventy-eight) of BCI KOREA's total share capital;

2. The Shares are fully paid up;

3. Telecom is solely entitled to the Shares and possesses the power to dispose of the Shares;

4. There exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the Shares be transferred to it;

5. The Shares are freely transferable;

6. All formalities subsequent to the contribution in kind of the Shares of BCI KOREA will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;

7. On 9 June 2000, the Shares to be contributed to the Company are worth at least LUF 1,043,692,057.55 (one billion forty-three million six hundred and ninety-two thousand fifty-seven Luxembourg francs and fifty-five cents).

The said balance sheet and the said certificate, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

*Third resolution*

As a consequence of the above resolutions, the sole shareholder resolves to amend Article 4 of the Company's Articles of Association, which shall be reworded as follows:

**«Art. 4. capital.**

The Company's subscribed and paid share capital is fixed at LUF 8,930,000,000.- (eight billion nine hundred and thirty million Luxembourg francs), represented by 8,930 (eight thousand nine hundred and thirty) ordinary shares having a nominal value of LUF 1,000,000.- (one million Luxembourg francs) per share.»

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately LUF 300,000.- (three hundred thousand Luxembourg francs).

Insofar as it results from the present deed that BCI MILLENIUM, S.à r.l., holds more than 75 %, in specie 100 %, in the share capital of BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l., the appearing party, represented as stated hereabove, refers, for what concerns the contribution tax, to article 4-2 of the Law of December 29, 1971, as amended, which foresees an exemption of the said tax.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, he signed with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille, le neuf juin à 8.45 heures.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange,

A comparu:

BELL CANADA INTERNATIONAL FAR EAST TELECOM Ltd., dont le siège social est établi c/o Trustco Labuan SDN BHD Unit 3 (1) 3rd Floor, Main Office Tower, Financial Park Labuan Jalan Merdeka, 87000 Wilayah Persekutuan Labuan (Malaisie), ici représentée par Madame Annette Brewer, juriste, demeurant à Hettange-Grande (France), en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Lasbuan (Malaisie), le 8 juin 2000.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec elles.

La comparante, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- qu'elle est l'associée unique de BCI MILLENIUM, S.à r.l. («La Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 4 avril 2000, non encore publié,
- qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant d'un milliard quarante-trois millions de francs luxembourgeois (1.043.000.000,- LUF), de façon à le porter de son montant actuel de sept milliards huit cent quatre-vingt-sept millions de francs luxembourgeois (7.887.000.000,- LUF) à huit milliards neuf cent trente millions de francs luxembourgeois (8.930.000.000,- LUF) par la création et l'émission de mille quarante-trois (1.043) parts sociales nouvelles de la Société, d'une valeur nominale d'un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF) chacune.

*Deuxième résolution*

L'associée unique décide de souscrire les mille quarante-trois (1.043) parts sociales nouvellement émises et de libérer l'entière des parts sociales nouvellement émises par un apport en nature consistant en 178 (cent soixante-dix-huit) parts sociales de BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l., une société ayant son siège statutaire à Luxembourg et son siège de direction effective à Amsterdam, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, et une valeur vénale cumulée d'un milliard quarante-trois millions six cent quatre-vingt-douze mille cinquante-sept francs luxembourgeois cinquante-cinq centimes (1.043.692.057,55 LUF), apportant ainsi, en sus du montant nominal de l'augmentation de capital, un montant de six cent quatre-vingt-douze mille cinquante-sept francs luxembourgeois cinquante-cinq centimes (692.057,55 LUF) au compte de prime d'émission de la Société.

La valeur dudit apport a été certifiée au notaire instrumentant par un bilan de BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l. daté au 31 décembre 1999, ainsi que par des documents annexés à un acte reçu ce jour par le notaire soussigné, documentant une augmentation de capital de BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l., en vertu de laquelle ont été émises les parts sociales apportées aux termes de la présente augmentation de capital.

Il résulte également d'un certificat émis par la gérance de BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l., BCI KOREA, en date du 9 juin 2000, que:

1. BELL CANADA INTERNATIONAL FAR EAST TELECOM Ltd., ayant son siège social à c/o Trustco Labuan SDN BHD Unit 3 (1) 3rd. Floor, Main Office Tower, Financial park Labuan Jalan Merdeka, 87000 Wilayah Persekutuan Labuan (Malaisie) est propriétaire de 178 Parts Sociales sur les 978 Parts Sociales représentant 100 % (cent pour cent) du capital social de BCI KOREA;
2. Toutes les Parts Sociales ont été entièrement libérées;
3. Elle possède le pouvoir de disposer des Parts Sociales;
4. Il n'existe aucun droit de préemption ni aucun autre droit en vertu desquels toute personne serait autorisée à demander qu'une ou plusieurs Parts Sociales lui soit transférée(s);
5. Les Parts Sociales sont librement cessibles;
6. Toutes les formalités intervenant après la contribution en nature des Parts Sociales de BCI KOREA seront effectuées après réception d'une copie certifiée conforme de l'expédition notariée documentant ladite contribution en nature.
7. En date du 9 juin 2000, les Parts Sociales sont évaluées à un milliard quarante-trois millions six cent quatre-vingt-douze mille cinquante-sept francs luxembourgeois cinquante-cinq centimes (1.043.692.057,55 LUF).

Ledit certificat, ainsi que ledit bilan, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes pour être enregistrés avec elles.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

**«Art. 4. Capital.**

Le capital de la société est fixé à huit milliards neuf cent trente millions de francs luxembourgeois (8.930.000.000,- LUF), représenté par huit mille neuf cent trente (8.930) parts sociales d'une valeur nominale d'un million de francs luxembourgeois (1.000.000,- LUF) chacune.»

*Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à trois cent mille francs luxembourgeois (LUF 300.000,-).

Dans la mesure où il résulte des présentes que BCI MILLENNIUM, S.à r.l., détient une participation de plus de 75 %, en l'espèce 100 %, dans le capital de BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l., la comparante, représentée comme il est dit, s'en réfère, en ce qui concerne le droit d'apport, à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, prévoyant une exemption dudit droit.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de distorsions entre le texte anglais et le texte français, le version anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparants, connus du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Brewer, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2000 2000, vol. 124S, fol. 91, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 juillet 2000.

G. Lecuit.

(40945/220/167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**BCI MILLENNIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 75.694.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 juillet 2000.

G. Lecuit.

(40946/220/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.

**BCI MILLENNIUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 75.694.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2000 que:

1. M. Roeland P. Pels, maître en droit, résidant au 24, rue des Maraîchers, L-2124 Luxembourg, est élu au poste de gérant additionnel de la société.

Luxembourg, le 27 juillet 2000.

Pour extrait conforme

R. P. Pels

*Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2000, vol. 540, fol. 47, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(40947/724/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2000.